



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

Je suis très heureux de vous présenter le rapport d'activité de la CCPB qui retrace les grands projets et événements marquants de l'année 2023. Comme vous le savez, notre beau territoire est en pleine mutation.

Parmi les projets structurants que je souhaite mettre en lumière, je commencerai par évoquer l'opération qui a mobilisé et mobilisera encore pour les prochains mois beaucoup d'énergie. Il s'agit du village de marques.

Il me semble important de revenir sur ce projet d'envergure qui constitue une véritable ambition pour nous élus et qui s'inscrit dans le programme de redynamisation du territoire.

Les travaux ont été suspendus en début d'année afin de permettre au promoteur de « verdir le projet » en prévoyant la réalisation d'un parking enterré et la pose de panneaux photovoltaïques. Le chantier doit repartir activement au début de l'année 2025. Je souhaite rapidement revoir le site être animé par le va et vient des entreprises.

La qualité de vie sur le territoire est un réel enjeu pour l'ensemble des élus de l'intercommunalité. Nous savons tous combien la présence d'offres de soins participe à l'attractivité et nous n'ignorons pas le manque de professionnels de santé, réelle source d'inquiétude pour nos habitants.

C'est précisément au regard de ce contexte, que les élus ont souhaité, depuis de nombreuses années, donner une priorité particulière aux sujets de santé.

Pour exemple, la communauté de communes s'est emparée de la question médicale en encourageant et en soutenant financièrement l'installation du Pôle Santé Terre Valserhône géré par Office Santé. Ce projet ambitieux pour le territoire sera finalisé en cours d'année 2024 ; il permettra d'augmenter l'offre de soins de façon pluridisciplinaire. Vous pouvez découvrir ce projet page 28.

Ces orientations stratégiques ont, avant tout, pour ambition de garantir un accès aux soins à nos concitoyens et par extension une amélioration du cadre de vie et de travail des administrés. C'est, aujourd'hui, la principale motivation des élus et des agents de l'intercommunalité.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler que la communauté de communes a fêté ses 20 ans en 2023. Cet anniversaire a été l'occasion de donner une image renouvelée de la collectivité par une actualisation de son nom et de son logo.

La communauté de communes du Pays Bellegardien a ainsi souhaité donner une nouvelle impulsion à ses actions avec une nouvelle dénomination : Terre Valserhône l'Interco (TVI).

L'évolution de l'identité de la communauté de communes a matérialisé la volonté des élus de renforcer l'image et d'améliorer la visibilité de notre beau territoire auprès du grand public au travers, notamment, d'un logo au design repensé.

Avant de vous laisser prendre connaissance de ce rapport d'activité, je tiens à remercier mes collègues élus pour leur implication et leur confiance ainsi que tous les agents de la structure pour leur dévouement et leur sens de l'intérêt général au service de chacun.

Bonne lecture !

Patrick PERRÉARD
Président



02

ÉDITO DU PRÉSIDENT

03

SOMMAIRE

04

CCPB - UN TERRITOIRE - UNE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

- 5 - Le territoire
- 6 - Fonctionnement de l'intercommunalité
- 10 - Organisation des services
- 11 - Identité institutionnelle

12

CCPB - UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

- 13 - Développement économique
- 14 - Bilans fonciers
- 15 - Aménagement du territoire
- 17 - Relations transfrontalières
- 18 - Petites villes de demain - Opération de revitalisation du territoire
- 19 - Habitat
- 22 - Développement touristique
- 25 - Infrastructures et équipements

26

CCPB - UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

- 27 - Pôle seniors et santé - CLIC
- 31 - Police municipale intercommunale
- 32 - Eau et assainissement
- 36 - Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation
- 39 - Accueil des gens du voyage
- 39 - Fourrière animale

40

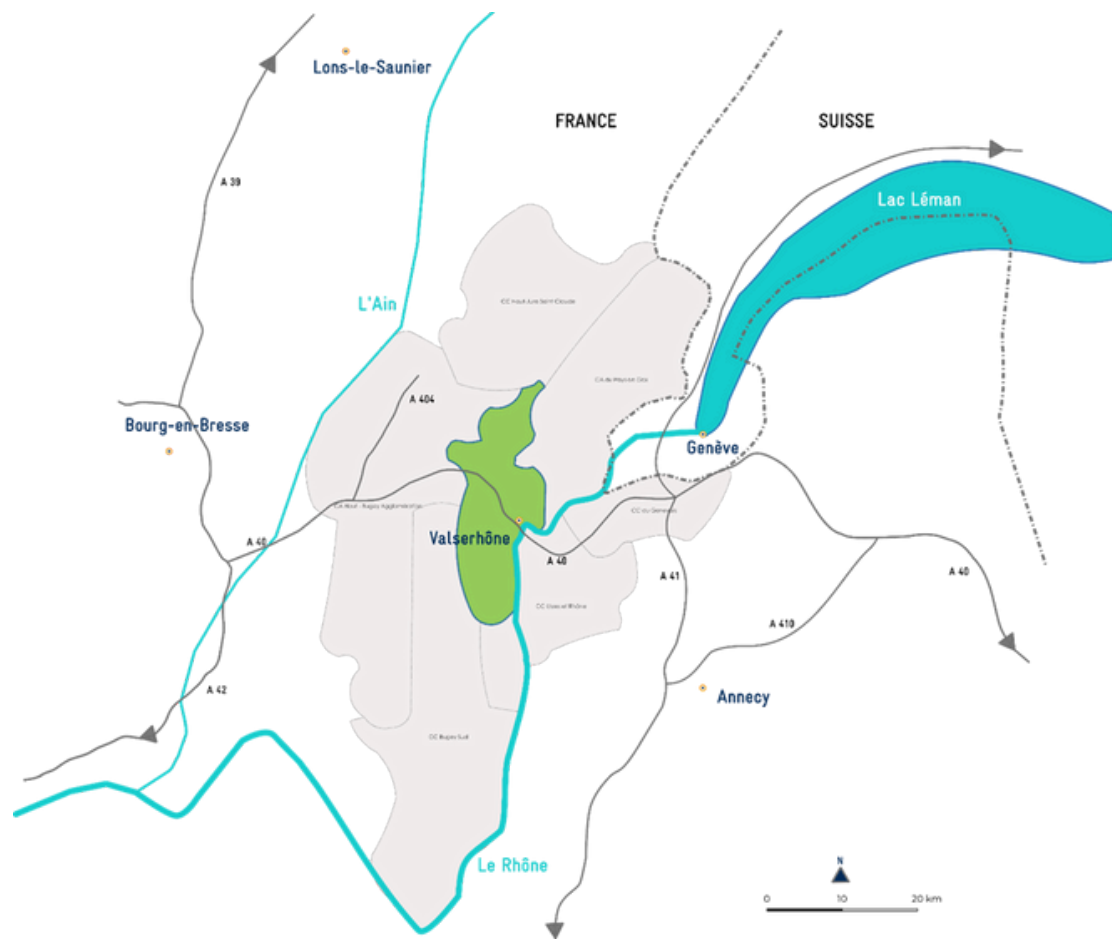
CCPB - UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE - UN BUDGET MAÎTRISÉ

- 41 - Environnement
- 45 - Déchets ménagers
- 47 - Finances

CCPB
UN TERRITOIRE
UNE ORGANISATION
INSTITUTIONNELLE



LE TERRITOIRE



Territoire de la communauté de communes du Pays Bellegardien

12
COMMUNES

225,8 KM²

21 964
HABITANTS

(INSEE 2020*)

6 946
EMPLOIS

Située à l'est du département de l'Ain, la communauté de communes du Pays Bellegardien fait partie de l'aire d'attraction de Genève. C'est un territoire de moyenne montagne au cœur d'espaces naturels de qualité reconnue mais à fort dénivelé.

Le Pays Bellegardien compte 12 communes et près de 22 000 habitants.

Très accessible, il est traversé par l'autoroute A40 et dispose d'une gare TGV.

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=EPCI-240100891>
Population municipale 2023

FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ



37
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



20
MEMBRES
DU BUREAU



8
VICE-
PRÉSIDENTS



2 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
DÉLÉGUÉS

Le conseil communautaire au 31 décembre 2023 se compose :

BILLIAT : Jean-Marc BEAUQUIS – Antoine MUNOZ | **CHAMPFROMIER** : Jacques VIALON – Gilles FAVRE | **CHANAY** : Christophe PRIGENT* – Elisabeth JEAMBENOIT | **CONFORT** : Daniel BRIQUE – Raphaël CASTIGLIA | **GIRON** : Florian MOINE | **INJOUX-GÉNISSIAI** : Joël PRUDHOMME – Denis MOSSAZ – Patricia VERDET – Sophie SELLIER | **MONTANGES** : Christophe MARQUET | **PLAGNE** : Philippe DINOCHÉAU | **SAINT-GERMAIN-DE-JOUX** : Gilles THOMASSET – Pierre CHARPY | **SURJOUX-L'HOPITAL** : Frédéric MALFAIT | **VALSERHÔNE** : Patrick PERRÉARD – Régis PETIT – Isabelle DE OLIVEIRA – Catherine BRUN – Jean-Pierre FILLION – Benjamin VIBERT – Sandra LAURENT-SEGUI – Frédérique ODEZENNE – Christiane RIGUTTO – Sebahat BULUT – Christophe MAYET – Marie-Françoise GONNET – Serge RONZON – Mourad BELLAMMOU – Françoise DUCRET – Annick DUCROZET – Sacha KOSANOVIC – Anthony GENNARO | **VILLES** : Guy SUSINI

7
RÉUNIONS
DE CONSEILS
–
135
DÉLIBÉRATIONS

Le bureau communautaire au 31 décembre 2023 se compose :

BILLIAT : Jean-Marc BEAUQUIS | **CHAMPFROMIER** : Jacques VIALON | **CHANAY** : Christophe PRIGENT* | **CONFORT** : Daniel BRIQUE | **GIRON** : Florian MOINE | **INJOUX-GÉNISSIAI** : Denis MOSSAZ – Joël PRUDHOMME | **MONTANGES** : Christophe MARQUET | **PLAGNE** : Philippe DINOCHÉAU | **SAINT-GERMAIN-DE-JOUX** : Gilles THOMASSET | **SURJOUX-L'HOPITAL** : Frédéric MALFAIT | **VALSERHÔNE** : Patrick PERRÉARD – Régis PETIT – Catherine BRUN – Serge RONZON – Isabelle DE OLIVEIRA – Jean-Pierre FILLION – Benjamin VIBERT – Marie-Françoise GONNET | **VILLES** : Guy SUSINI

6
RÉUNIONS
DE BUREAUX
–
51
DÉCISIONS

Les vice-président(e)s sont au nombre de 8 :

Régis PETIT – Jean-Pierre FILLION – Serge RONZON – Gilles THOMASSET – Isabelle DE OLIVEIRA – Catherine BRUN – Joël PRUDHOMME – Frédéric MALFAIT

2 commissions thématiques sont aussi présidées par 2 conseillers communautaires délégués :

Philippe DINOCHÉAU et Benjamin VIBERT

Mouvements :

- Ludovic BOUZON de Champfromier a démissionné le 16 janvier 2023, il a été remplacé par Gilles FAVRE le 2 février 2023.
- * Christophe PRIGENT de Chanay a démissionné le 11 décembre 2023, il a été remplacé par Jean BORNARD le 1er février 2024

FONCTIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

8
VICE-PRÉSIDENTS



Régis PETIT
Vice-président
Relations transfrontalières



Serge RONZON
Vice-président
Transition énergétique -
environnement
Président de la régie des eaux



Frédéric MALFAIT
Vice-président
Santé - Centre Local d'Information
et de Coordination (CLIC)



Catherine BRUN
Vice-présidente
Développement économique -
Finances



Philippe DINOCHÉAU
**Conseiller communautaire
délégué**
Habitat

2
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES
DÉLÉGUÉS



Jean-Pierre FILLION
Vice-président
Tourisme
Président de l'Office de Tourisme



Gilles THOMASSET
Vice-président
Aménagement du territoire
& transition énergétique
Environnement



Isabelle DE OLIVEIRA
Vice-présidente
Emploi - Formation - Ressources
humaines



Joël PRUDHOMME
Vice-président
Équipements communautaires



Benjamin VIBERT
**Conseiller communautaire
délégué**
Nouvelles mobilités

Commissions thématiques et leur composition

Le Président est membre de droit
de l'ensemble des commissions

RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES : Pôle métropolitain du Genevois français

PETIT Régis, Vice-président

BRUN Catherine (Valserhône)
THOMASSET Gilles (Saint-Germain-de-Joux)
VIBERT Benjamin (Valserhône)
MAYET Christophe (Valserhône)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SCOT

THOMASSET Gilles, Vice-président

SUSINI Guy (Villes)
DINOCHEAU Philippe (Plagne)
MOINE Florian (Giron)
MALFAIT Frédéric (Surjoux-Lhopital)
DUCRET Françoise (Valserhône)
MUNOZ Antoine (Billiat)
BRIQUE Daniel (Confort)
MOSSAZ Denis (Injoux-Génissiat)
MARQUET Christophe (Montanges)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PLUI

THOMASSET Gilles, Vice-président

CHARPY Pierre (Saint-Germain-de-Joux)
DUCRET Françoise (Valserhône)
DUCROZET Annick (Valserhône)
MOSSAZ Denis (Injoux-Génissiat)
CARREZ Laurent (Injoux-Génissiat)
MALFAIT Frédéric (Surjoux-Lhopital)
VITTOZ Christian (Surjoux-Lhopital)
CHIVOT Didier (Chanay)
LE CARFF Cécile (Chanay)
FAVRE David (Villes)
BEL Frédéric (Villes)
FALABREGUE Yoann (Champfromier)
MOINE Florian (Giron)
DASSIN-SHAW Danièle (Giron)
DINOCHEAU Philippe (Plagne)
ELOY Raymond (Plagne)
BRIQUE Daniel (Confort)
CASTIGLIA Raphaël (Confort)
BEAUQUIS Jean-Marc (Billiat)
MUNOZ Antoine (Billiat)
MARQUET Christophe (Montanges)
EVRARD Pierre (Montanges)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT & NOUVELLES MOBILITÉS

DINOCHEAU Philippe, conseiller communautaire délégué

VIBERT Benjamin, conseiller communautaire délégué

DUCROZET Annick (Valserhône)
MOSSAZ Denis (Injoux-Génissiat)
POUGHEON André (Valserhône)
FALABREGUE Yoann (Champfromier)
THOMASSET Gilles (Saint-Germain-de-Joux)
ODEZENNE Frédérique (Valserhône)
GENNARO Anthony (Valserhône)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - ÉNERGIES RENOUVELABLES

RONZON Serge, Vice-président

KOSANOVIC Sacha (Valserhône)
PERRIN-CAILLE Hervé (Valserhône)
THOMASSET Gilles (Saint-Germain-de-Joux)
FAVRE David (Villes)
MOSSAZ Denis (Injoux-Génissiat)
VITTOZ Christian (Surjoux-Lhopital)
SUSINI Guy (Villes)
SURO CHEVRET Typhaine (Giron)
VIBERT Benjamin (Valserhône)
JEAMBENOIT Elisabeth (Chanay)
MOINE Florian (Giron)
GENNARO Anthony (Valserhône)

BIODIVERSITÉ - GÉMAPI Dont Gestion des zones humides / agriculture / forêts

THOMASSET Gilles, Vice-président

RONZON Serge (Valserhône)
VIALON Jacques (Champfromier)
FAVRE David (Villes)
VITTOZ Christian (Surjoux-Lhopital)
MAYET Christophe (Valserhône)
MALFAIT Frédéric (Surjoux-Lhopital)

Commissions thématiques et leur composition

SANTÉ / CLIC

MALFAIT Frédéric (Surjoux-Lhopital)

VERDET Patricia (Injoux-Génissiat)
DUPIN Odette (Valserhône)
RIGUTTO Christiane (Valserhône)
MAYET Christophe (Valserhône)
BRUN Catherine (Valserhône)
SELLIER Sophie (Injoux-Génissiat)
DASSIN SHAW Danièle (Giron)
VIALON Jacques (Champfromier)
PAZYNIAK Josette (Surjoux-Lhopital)

EMPLOI, ÉCONOMIE, FORMATION

Fonctionnement de la MEEF / France Services

DE OLIVEIRA Isabelle, Vice-présidente

BRUN Catherine (Valserhône)
SELLIER Sophie (Injoux-Génissiat)
BULUT Sebahat (Valserhône)
GONNET Marie-Françoise (Valserhône)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

BRUN Catherine, Vice-présidente

DE OLIVEIRA Isabelle (Valserhône)
DUCRET Françoise (Valserhône)
ODEZENNE Frédérique (Valserhône)
VERDET Patricia (Injoux-Génissiat)
BULUT Sebahat (Valserhône)
CHARPY Pierre (Saint-Germain-de-Joux)

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

PRUDHOMME Joël, Vice-président

SUSINI Guy (Villes)
BEL Frédéric (Villes)
MALFAIT Frédéric (Surjoux-Lhopital)
BELLAMMOU Mourad (Valserhône)

FINANCES

BRUN Catherine, Vice-présidente

RONZON Serge (Valserhône)
THOMASSET Gilles (Saint-Germain-de-Joux)
MOSSAZ Denis (Injoux-Génissiat)
MAYET Christophe (Valserhône)
FAVRE David (Villes)
ODEZENNE Frédérique (Valserhône)
MOINE Florian (Giron)
CHARPY Pierre (Saint-Germain-de-Joux)
DE OLIVEIRA Isabelle (Valserhône)
BULUT Sebahat (Valserhône)
FILLION Jean-Pierre (Valserhône)
PETIT Régis (Valserhône)
PRUDHOMME Joël (Injoux-Génissiat)
MARQUET Christophe (Montanges)

TOURISME

Membres du conseil d'administration de l'OT

FILLION Jean-Pierre, Président

BRIQUE Daniel (Confort)
BRUN Catherine (Valserhône)
DINOCHEAU Philippe (Plagne)
DUCRET Françoise (Valserhône)
GONNET Marie-Françoise (Valserhône)
JEAMBENOIT Elisabeth (Chanay)
MARQUET Christophe (Montanges)
MOINE Florian (Giron)
RIGUTTO Christiane (Valserhône)
SELLIER Sophie (Injoux-Génissiat)
THOMASSET Gilles (Saint-Germain-de-Joux)
VIALON Jacques (Champfromier)

Socio-professionnels

GARÇON François
DURAND Marc
FAVRE Marc
VALLET Christian
COTTIER Boris
BEAUREPAIRE Guy
JUILLERON Adrien
MARINET Yves
VACHER Florent
MIGUET Frédéric

ORGANISATION DES SERVICES

A compter du 1er juillet 2023, les services supports de la communauté de communes du Pays Bellegardien ont fait l'objet d'une démutualisation avec les services de la ville de Valserhône.

Dans le cadre de sa restructuration, la CCPB a recréé certains services et procédé aux recrutements nécessaires.

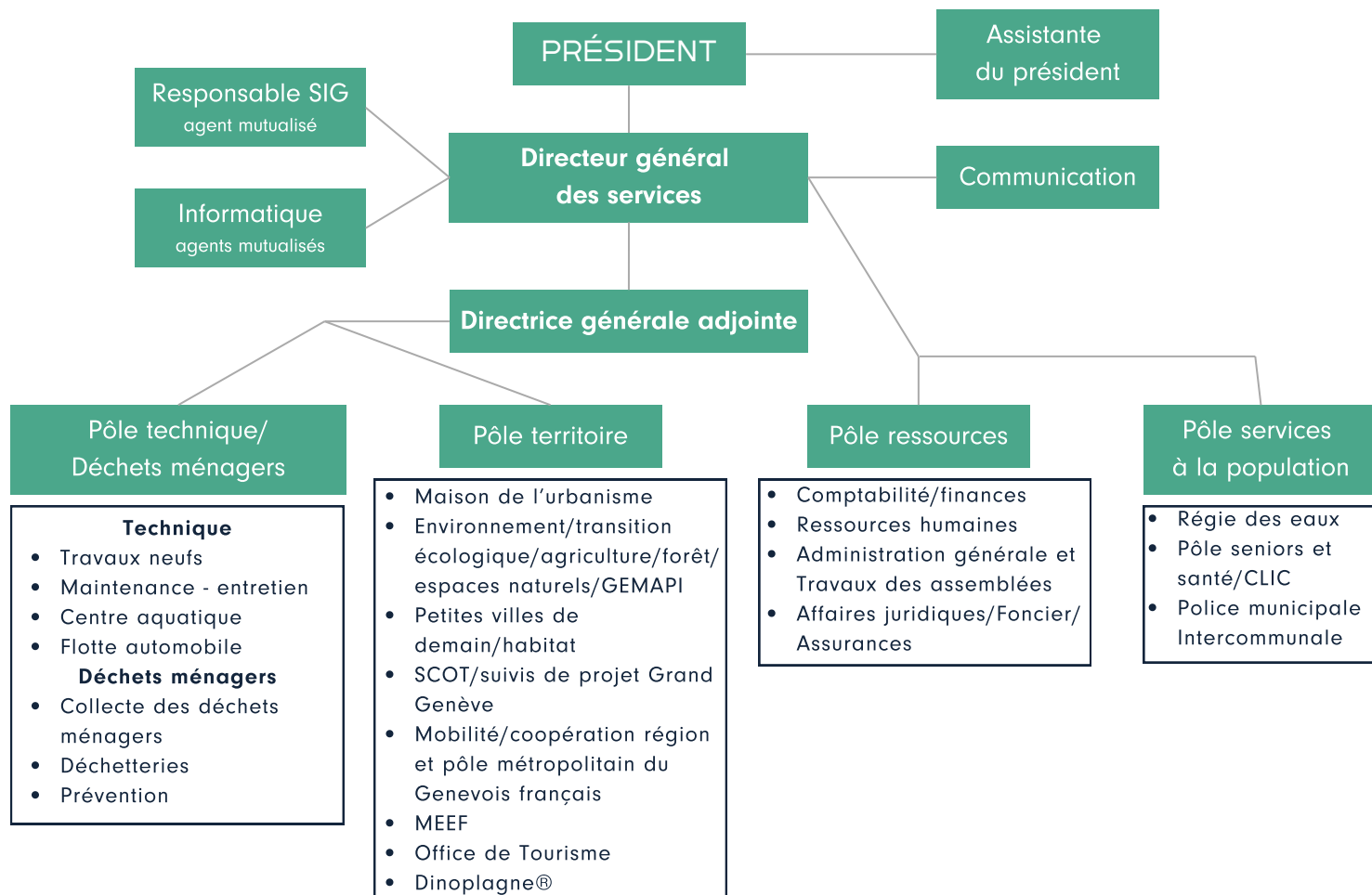
- Services démutualisés au 1er juillet 2023 :
 - Service Technique : 2,5 emplois temps plein (ETP)
 - Service Déchets : 2,5 ETP
- Services démutualisés au 1er janvier 2024 :
 - Service Finances : 2 ETP
 - Service Ressources Humaines - Affaires Juridiques : 3 ETP

DÉPARTS 2023
14 COLLABORATEURS
DONT 2 DÉPARTS
EN RETRAITE

Parallèlement à ces recrutements, 8 collaborateurs ont été remplacés suite à des mutations.

AU 31/12/2023
6 POSTES NON
POURVUS

Le Directeur Général des Services, également démutualisé au 1er juillet 2023, a quitté ses fonctions le 23 décembre 2023.



IDENTITÉ INSTITUTIONNELLE

Changement de nom

En 2019, Bellegarde-sur-Valserine, Lancrans et Châtillon-en-Michaille s'unissaient pour devenir la commune nouvelle de Valserhône.

Avec la disparition de la dénomination « Bellegarde », le nom « Pays Bellegardien » devenait de fait obsolète.

Aussi, afin de s'adapter et être en cohérence, la communauté de communes a souhaité repenser sa territorialité.

C'est donc pour marquer les 20 ans d'existence de la CCPB, qu'en 2023, une nouvelle identité a été affirmée.

Pour avancer vers cette nouvelle dynamique, la CCPB s'est attachée les services de l'agence de communication Résonance Publique pour l'accompagner dans la réflexion et la conception de son projet.

Engagée dans l'identité institutionnelle et de territoire, Résonance Publique s'est appuyée sur sa connaissance du territoire et son action au profit de l'Office de Tourisme pour mener à bien sa mission.

Après plusieurs séquences de travail avec les élus et les agents, une nouvelle identité de territoire a été plébiscitée :

Terre Valserhône l'Interco

Par déclinaison, l'Office de Tourisme, compétence de la CCPB est devenu : **Terre Valserhône Tourisme**

La nouvelle identité est, alors, officiellement lancée en décembre 2023.

Elle sera matérialisée par le nouveau nom mais aussi un nouveau logo, qui deviendra la marque signature du territoire.

Nouvelle charte graphique

Par ces différents changements, les élus locaux ont souhaité impulser une nouvelle dynamique pour le territoire en instaurant une identité forte qui garantisse une meilleure visibilité.

Pour accompagner la modernité du nom, une charte graphique a été mise en scène pour envisager la conception d'un nouveau logo plus pertinent et graphique.

Les codes de ce nouveau logo :

- Communauté de communes devient l'Interco, plus court, plus efficace
- Le O "boussole" évoque le territoire
- Le triangle représente les montagnes basses du Jura
- Les couleurs bleu/vert rappellent les couleurs de la Valserine et du Rhône sur les affiches et flyers.



Pour créer un véritable socle de communication institutionnelle, un slogan est venu accompagner le logo : Un nouvel horizon + adjectif (territorial, culturel, professionnel, nature...)

Décliné avec des adjectifs et des familles de couleurs, ce slogan permet de s'adapter à toutes les compétences et politiques publiques portées par Terre Valserhône.

Orienté vers l'avenir, il annonce et augure des actions et projets volontaristes, au travers de plusieurs axes de vue :

- L'attractivité du territoire pour attirer des actifs, des porteurs de projets
- Une perspective de projet de territoire pour l'interco
- Une meilleure vision des services de l'interco par les habitants du territoire

Déclinaison

Dans un souci de cohérence, le symbole du logo a fait l'objet d'une déclinaison graphique pour identifier tous les services compétents de l'interco.

Chaque axe de politique publique est désormais doté de son logo signature.

Une réflexion est actuellement en cours pour le nouveau logo du pôle seniors et santé ainsi que pour la MEEF.



CCPB
UN TERRITOIRE
DYNAMIQUE ET ATTRACTIF



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



200

CONTACTS POUR
LA CRÉATION D'ENTREPRISES



55

PORTEURS DE
PROJETS SUIVIS



8

NOUVELLES ENTREPRISES
INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE
GRÂCE À IBPG

(Initiative Bellegarde Pays de Gex -
Plateforme d'initiative locale)

Entrez dans la boucle !

Le pôle métropolitain du Genevois français (PMGF) a mené une étude auprès des entreprises issues des 142 zones d'activités économiques (ZAE) du Genevois français afin d'identifier les problématiques économiques, environnementales et d'aménagement durable sur ces ZAE.

Parmi les actions plébiscitées par les entreprises, la transition circulaire et l'accompagnement au changement de modèle économique sont ressortis très nettement.

À l'issue de cette étude, un plan d'actions d'écologie industrielle et territoriale (EIT) a été développé pour accompagner les entreprises de 16 grandes ZAE dites d'intérêt métropolitain, dont le pôle économique Bellegarde-Châtillon.

Un marché a été lancé par le PMGF. L'un des axes de travail est le déploiement du dispositif « Entrez dans la boucle ! ». Celui-ci doit permettre d'engager des dynamiques d'interaction, de coopération et de collaboration entre les acteurs d'un territoire en vue de développer des activités écologiques, productrices, locales par la mise en œuvre d'actions en faveur d'une économie circulaire (approvisionnement durable, écoconception, réemploi, réutilisation, valorisation, etc.).

Lors de la conférence mixte économie circulaire du 23 mars 2023, la communauté de communes du Pays Bellegardien a confirmé son souhait de lancer cette démarche sur son territoire en priorisant les zones d'activités des Écharmasses, des Étournelles et de Pierre Blanche, auxquelles peuvent s'ajouter les zones d'Arlod et de Trébillat.

L'économie circulaire est un modèle économique vertueux inspiré de la nature qui vise à préserver les ressources naturelles et à éliminer la notion de déchet. En plaçant la sobriété au cœur de son fonctionnement, l'économie circulaire permet l'émergence de modèles d'affaires responsables, la création de nouveaux emplois durables et le développement de la résilience des organisations



Réseau Initiative
BELLEGARDE - PAYS DE GEX

Initiative Bellegarde Pays de Gex, en partenariat avec la
Communauté de Communes du Pays Bellegardien, vous présente :

Mardi 10 octobre 15h à 21h - Salle des fêtes de Lancrans

Salon de l'entrepreneuriat

15h : Forum des entrepreneurs
Venez rencontrer des professionnels, poser vos questions, étayer votre réseau, trouver des partenaires pour créer ou développer votre entreprise

18h : Concours de pitch
Venez soutenir de vos futurs entrepreneurs ayant un projet près de chez vous et voter pour votre coup de cœur !

19h : Speed-Meeting professionnel
Ne cherchez plus les bons partenaires. Trouvez-les !

20h15 : Remise des prix du concours
3 lauréats récompensés par notre jury de professionnels et 1 prix coup de cœur du public.

Merci à nos entreprises partenaires : Abeille Assurances, ANVI, Fleurs et décorations, Ludovic BORLINI, My steel metallerie, Ninet gavin, Pmi Shiny, Unyco, Vals des tissus



Bilan des acquisitions réalisées par la communauté de communes en 2023

Désignation	Contenance cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix	Commentaire
Budget dinoplagne®						
Terrains	4 630 m ²	Lieu-dit les Adrets	Mme V. Michel M. G. Michel	28/04/2023	32 410 €	Aménagement d'un parking supplémentaire sur le site de DINOPLAGNE

Bilan des cessions réalisées par la communauté de communes en 2023

Désignation	contenance cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix	Commentaires
Budget général						
Terrains	840 m ²	110 ch. des Gorges Valserhône	SARL les Gorges	18/07/2023	29 400 €	Terrain économique non exploitable en l'état et vendu au propriétaire voisin
Bâtiment + terrains	2 947 m ²	1 rue Clément Ader Valserhône	Alfa3A	27/06/2023	350 000 €	Bâtiment de la recyclerie vendu au gestionnaire
Budget annexe PAE Étournelles						
Terrains	1 984 m ²	484 rue Louis Bleriot Valserhône	Axeline (Baptiste Brunet)	20/04/2023	61 632 €	Activités économiques
Terrains	1 750 m ²	198 rue Louis Bleriot Valserhône	4K Invest (Valse Elec)	23/11/2023	54 67,20 €	Activités économiques
Budget annexe PAE Vouvray						
Terrains	20 755 m ²	Rue Sainte Clémence	MGEN	Retrait de la délibération 21-DC098 du 28 octobre 2021		Suite à l'abandon du projet de relocalisation et décision de rester à Chanay



Vers un schéma de cohérence territoriale (SCOT) commun

Période de préfiguration

L'année 2023 a été rythmée par trois séminaires politiques organisés par le PMGF (9 et 27 octobre, 16 novembre), réunissant les présidents d'intercommunalités accompagnés de leurs vice-présidents à l'aménagement. Pour rappel, 4 intercommunalités ont délibéré sur le principe portant sur la volonté d'élaborer un SCOT commun du Genevois français :

- La communauté d'agglomération Annemasse - Les Voirons
 - La communauté d'agglomération du Pays de Gex
 - La communauté de communes du Genevois
 - La communauté de communes du Pays Bellegardien
- (délibération d'intention prise en date du 17 novembre 2022)

Ces séminaires ont traité à la fois des enjeux communs de ce territoire transfrontalier et dessiné de premières orientations partagées. Ils ont également eu pour effet de définir des conditions cadre, gouvernance, budget, ressources humaines, d'une compétence qui serait confiée au Pôle métropolitain. En outre, ces rencontres ont permis aux élus de ces EPCI voisins d'échanger, de partager leurs expériences et de renforcer les liens qui les unissent.



Maison de l'urbanisme

La maison de l'urbanisme héberge un agent de la commune de Valserhône chargé d'accueillir et renseigner les pétitionnaires puis d'enregistrer les actes avant instruction par les agents de la CCPB.

La maison de l'urbanisme est composée de :

6

AGENTS

1 directeur

1 directrice adjointe

3 instructrices

(et 1 poste vacant)

1 assistante administrative

(poste vacant au 31/12/2023)

LES MISSIONS :

Les autorisations du droit des sols

Le foncier - droit de préemption urbain

Le service planification (PLUiH/RLPI)

La gestion de projets



Bilan



5

ACCUEILS PHYSIQUES
JOURNALIERS



350

DÉCLARATIONS
D'INTENTION D'ALIÉNER
(DIA) EN 2023
SUR LE TERRITOIRE

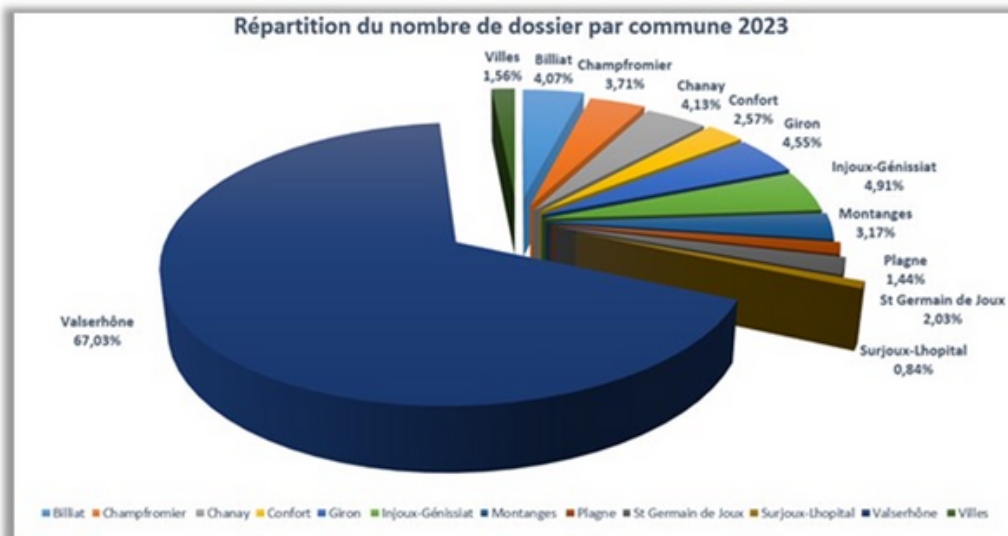


208

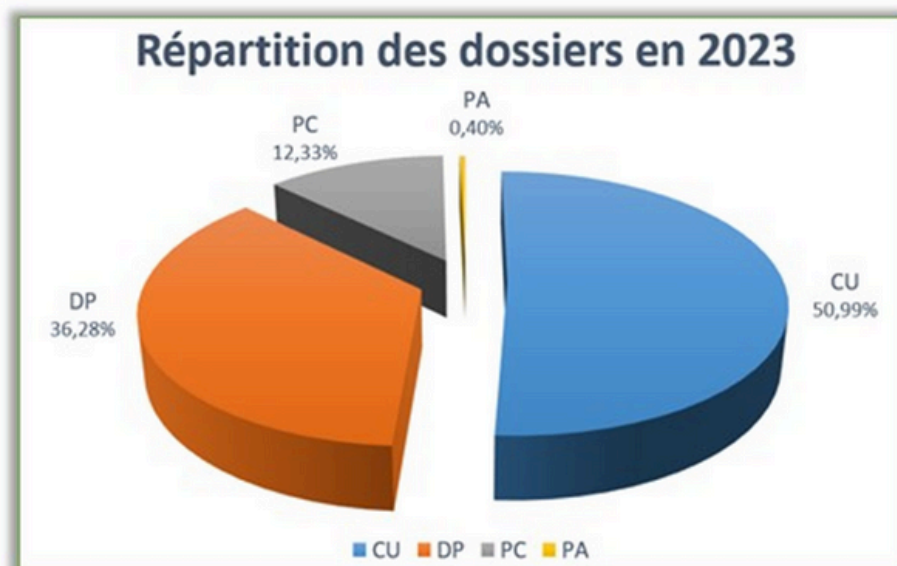
LOGEMENTS ACCORDÉS
EN 2023
SUR LE TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Nombre de dossiers traités par commune



Répartition des dossiers



PC : permis de construire
DP : déclaration préalable
PA : permis d'aménager
CU : certificat d'urbanisme

Évolutions du PLUiH*

- **Approbation de la modification n°1 du PLUiH** le 2 février 2023 : adaptation du PLUiH à la réglementation en vigueur
- **Approbation de la modification n°2 du PLUiH** le 2 février 2023 : ajustement du document afin d'accompagner la dynamique territoriale en évolution constante
- **Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLUiH** le 2 février 2023 : rectification de 5 erreurs matérielles
- **Mise à jour n°2 du PLUiH** le 24 juillet 2023 : instituer des servitudes d'utilité publique sur l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères sur la commune d'Injoux-Génissiat
- **Prescription de la modification n°3 du PLUiH** le 20 juin 2023 : ajustement du document pour permettre la réalisation de certains projets

Les projets urbains partenariaux

La CCPB a conclu, avec des porteurs de projets, des conventions PUP (projet urbain partenarial) lui permettant de financer (pour partie) les équipements publics induits par ces opérations. Il s'agit notamment des projets de STEP (station d'épuration des eaux usées) et de la station de traitement d'eau potable.

*PLUiH : plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme de l'habitat

RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES



Territoire transfrontalier, le Grand Genève est un groupement de collectivités publiques de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553 000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe. Pour rappel, les 8 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) français sont réunis au sein du Pôle métropolitain du Genevois français.

Le Pôle constitue l'interlocuteur principal des collectivités pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Le Grand Genève c'est :

2 PAYS **1** RÉGION **2** DÉPARTEMENTS **2** CANTONS **209** COMMUNES **+ D'1 MILLION** D'HABITANTS

Vision Territoriale Transfrontalière (VTT)

Plusieurs ateliers PACA (Périmètre d'Aménagement Coordonné d'Agglomération) se sont tenus durant l'année réunissant élus et techniciens. Ils ont permis de faire émerger les atouts et faiblesses de notre territoire transfrontalier, et de dégager des pistes de réflexion pour un territoire durable à 2050.

Les 4 PACA ont nourri la VTT (Vision Territoriale Transfrontalière).

Processus itératif, la VTT du Grand Genève se fonde sur la prise en compte des enjeux liés à la transition écologique tels qu'ils ont notamment été traduits dans la Charte Grand Genève en Transition.

Cette démarche VTT a, en effet, pour ambition d'imaginer et de déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain : un territoire qui préserve la biodiversité et les ressources, qui contribue à lutter contre le réchauffement climatique et à s'y adapter.

La Vision territoriale transfrontalière 2050 a pour vocation de servir de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises (SCoT, PDR, PDCn, etc.).

Enfin, elle doit permettre l'identification des projets, notamment de mobilité, des futures générations de projets d'agglomération.



PETITES VILLES DE DEMAIN - OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien et la commune de Valserhône sont engagées depuis mars 2021 dans le programme national Petites villes de demain avec la préfecture de l'Ain.

Ce programme permet à nos collectivités d'être appuyées en terme d'ingénierie dans un but de redynamisation de la commune, au service de l'ensemble du territoire du Pays Bellegardien.



 **48**
MEMBRES
COMPOSENT
LE COMITÉ DE PROJET

2021 - 2022 Élaboration du projet de revitalisation

2023 Validation du projet de revitalisation

- Signature de la convention par la commune de Valserhône - la communauté de communes du Pays Bellegardien et la sous-préfecture de Nantua

5 orientations :

- Instaurer une image positive de Valserhône et de son centre-ville
- Restaurer l'attractivité du centre-ville de Valserhône
- Dynamiser et diversifier l'économie
- Amplifier la transition écologique et adapter le territoire au changement climatique
- Développer les solidarités à l'échelle du territoire



Mise en œuvre du projet de revitalisation

- Principales actions menées en 2023
 - Accompagnement par la CCPB d'Alfa3A pour la reprise du chantier d'insertion Vêt'Cœur au sein de locaux communs
 - Accompagnement par la CCPB d'entreprises locales à entrer dans une démarche d'économie circulaire
 - Accompagnement par la CCPB des citoyens pour lancer une dynamique pour créer des installations de production d'électricité issue du photovoltaïque
 - Réactualisation du schéma de développement économique du territoire avec la perspective de l'arrivée du village de marques
 - Élaboration d'un schéma des mobilités actives
- Apport d'un soutien aux élus et agents afin de faciliter l'avancée des actions du projet de revitalisation
- Sollicitation de subventions auprès des financeurs pour la réalisation d'actions inscrites au projet de revitalisation
- Obtention de subventions de la Banque des territoires par le biais du Département de l'Ain, pour la réalisation d'études pré opérationnelles

Commission habitat & nouvelles mobilités

La commission habitat & nouvelles mobilités s'est réunie à 3 reprises en 2023.

Les positions des élus locaux ont notamment permis :

- De formuler un avis collégial sur tous les sujets en amont des bureaux et conseils communautaires (comme par exemple la potentielle participation à la création d'un organisme foncier solidaire...)
- De s'informer sur différents sujets qui concernent l'habitat au niveau local, départemental et national (publications de l'observatoire du logement, « Terre Valserhône Rénov' », différentes réunions partenariales, crise du logement, etc.)

2023 - seconde année du programme local de l'habitat (PLH)

- Travail avec les communes sur une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat - revitalisation urbaine) permettant de connaître les difficultés dans le parc privé
- Information des maires sur les différentes évolutions règlementaires liées à l'habitat
- Participation à de nombreuses réunions avec les partenaires publics et privés des différents domaines de l'habitat (rénovation énergétique, logement social, aides au logement, habitat indigne, plan départemental de l'habitat, observatoire, conseil juridique, Musinens 2030...) : niveaux local, départemental et du pôle métropolitain notamment
- Obtention des données sur l'état du marché du logement
- Signature, le 19 octobre 2023 à Péronnas, d'une lettre d'engagement à la réalisation d'un pacte territorial avec le Département pour la relance de la construction du logement social. Ce futur pacte permettra de mettre en valeur les 13 actions de notre PLH



Signature de la lettre d'engagement lors des 2e assises départementales du logement à Péronnas le 19 octobre 2023

2023 - année de pérennisation des dispositifs

- Adhésion à l'observatoire départemental de l'habitat fournissant des publications régulières et de grande qualité sur l'habitat mais aussi sur des sujets connexes. Cet observatoire est porté par l'Agence départementale d'information sur le logement de l'Ain (Adil)
- Poursuite de l'engagement dans le programme Petites villes de demain et l'opération de revitalisation de territoire de Valserhône ; le sujet du logement, notamment vacant et dégradé, étant le sujet majeur du programme
- Participation au financement du fonds de solidarité pour le logement (FSL) à hauteur de 6 800 € pour un apport total de 74 000 € d'aides à 174 familles du territoire en difficulté de paiement des frais liés à l'entrée ou au maintien dans le logement
- Subvention de l'Agence départementale d'information sur le logement de l'Ain (Adil) pour son activité de conseils juridiques aux particuliers (locataires et propriétaires) ainsi qu'aux collectivités par rapport à leurs problématiques en matière de logement



Observatoire
Départemental
de l'Habitat

Service public de la performance énergétique de l'habitat

La communauté de communes a poursuivi le cofinancement du service public de la performance énergétique de l'habitat, aux côtés de la Région, du Département et de l'État, engagé en 2016.

L'objectif est de permettre une accélération du rythme des rénovations énergétiques performantes afin d'accroître le confort dans les logements et de lutter contre la précarité énergétique, le changement climatique et la pollution atmosphérique.

Cet outil est confié depuis ses débuts à la société publique locale ALEC AIN. Il permet de proposer un ensemble de services aux particuliers pour les aider à faire les bons choix pour rénover leur logement. ALEC AIN réalise également des actions d'animation et de sensibilisation des particuliers, mais aussi une mission de mobilisation des artisans de la rénovation du logement, dans le but de proposer aux particuliers des entreprises qui s'engagent dans leur qualité.



Fin 2023, le nom local du service a changé afin de s'adapter à la marque nationale France Rénov' et au nouveau nom l'intercommunalité.

REGENERO

devient



TERRE
VALSERHÔNE
RÉNOV'

Bilan de Régénéro

L'année 2023 a été marquée par un contexte énergétique international particulier, avec notamment les conflits en Ukraine qui bouleversent un certain nombre d'équilibres depuis 2022.

Les particuliers ont globalement freiné leurs dépenses d'investissement et ont largement réduit leurs investissements dans le neuf et dans la rénovation de leur logement.

Le secteur de la rénovation énergétique, et plus particulièrement Régénéro, a subi les conséquences négatives avec notamment un ralentissement de son activité, malgré les animations proposées.

- **116** informations délivrées aux particuliers (maisons individuelles et copropriétés)
- **56** conseils personnalisés délivrés aux particuliers (maisons individuelles et copropriétés)
- **9** ménages accompagnés dans la rénovation de leur logement (tous en maison individuelle)
- **77** porteurs de projets sont passés à l'acte, permettant :
 - La génération de **928 000 €** de travaux
 - L'économie de **271 878 kWh** (kilowatts-heure)
 - L'évitement du rejet de **82 645 kg CO₂e** (kilos de gaz à effet de serre, en équivalent dioxyde de carbone)
- **32** artisans de qualité référencés par l'ALEC interviennent sur le territoire (dont 3 basés sur le Pays Bellegardien)
- **93,6 %** des particuliers se disent satisfaits du service

ALEC AIN réalise aussi dans le cadre de ce service, une mission de conseils aux entreprises du « petit tertiaire privé » (- 1 000 m² de surface de plancher).

En 2023, 3 conseils personnalisés ont été délivrés à ces entreprises.

Animations et sensibilisation 2023

Plusieurs événements ont été organisés. ALEC AIN a présenté un stand et des animations au cours des salons de l'habitat dans le département, des assemblées générales, etc. Différents outils de communication ont été développés pour le grand public : participation à des émissions de radio bi-hebdomadaires, publication mensuelle sur les réseaux sociaux fournie à chaque EPCI, participation de conseillers ALEC AIN pour la création de vidéos réalisées par l'Anah sur internet, réalisation d'affiches et de flyers...



Exemple d'affiche d'ALEC AIN

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2017 : l'Office de Tourisme devient Intercommunal et prend le nom de Terre Valserine en hommage à notre rivière cristalline

2019 : Bellegarde-sur-Valserine s'unit à Châtillon-en-Michaille et Lancrans pour devenir la commune nouvelle de Valserhône.

Décembre 2023 : la Communauté de Communes du Pays Bellegardien s'adapte à ce changement en devenant « Terre Valserhône l'Interco » afin d'écrire un nouveau chapitre pour le territoire.

« Terre Valserine » a naturellement fait place à la marque « **Terre Valserhône** » pour donner plus de cohérence, de dynamisme et de visibilité à nos actions !

Fait marquant 2023 :
une nouvelle identité pour l'Office de Tourisme !

Pôle tourisme

3

SERVICES

Service tourisme
de l'intercommunalité

Office de Tourisme

Site paléontologique
Dinoplagne®

7

AGENTS

(dont 2 temps partiel)

1

FIL CONDUCTEUR

Le schéma de
développement touristique
2021-2026

3 AXES

Purement nature
Accueil et hospitalité
Performance du collectif

Service tourisme de l'interco

- Création de l'espace VTT labellisé par la Fédération Française de Cyclisme
- Aménagement et entretien des sites et sentiers

+ de 89 000 passages
comptabilisés (données ecovisio)



Les 4 sites les plus fréquentés

Pertes de la Valserine **41 595**

Marmites de Géant **13 183**

Voie du Tram **12 248**

Pierre Percée **11 218**



- Projet d'implantation d'une aire de bivouac à Cuvéry : révision du PLUiH en cours
- Contacts avec des porteurs de projets : législation, informations sur le territoire, recherche de subventions, orientation vers les services compétents...
 - Projet d'hébergement insolite avec recherche de terrain
 - 2 projets de meublés de tourisme sur Valserhône
 - 2 investisseurs se renseignant sur le territoire dont un qui prospecte pour un groupe hôtelier
 - Réhabilitation du sentier botanique à Ardon

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

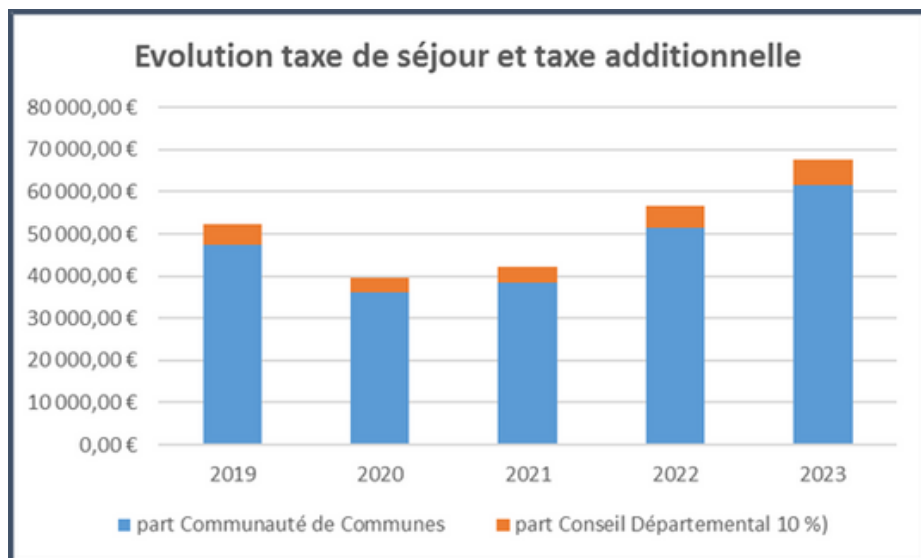
Taxe de séjour

La taxe de séjour est strictement encadrée par la loi : les recettes doivent être utilisées exclusivement pour des actions touristiques. En Pays Bellegardien, il s'agit principalement de l'aménagement et de l'entretien des sites.

68 532, 19 €
ENCAISSÉS POUR 2023

PART CCPB : **62 301, 99 €**
TAXE ADDITIONNELLE POUR
LE DÉPARTEMENT : **6 230, 20 €**

- 68 % sur Valserhône, 17 % à Giron, 6 % à Champfromier et 9 % autres communes du territoire
- 58 % dans les hôtels, 42 % via les plateformes type Airbnb



Dinoplagne®

Le site de Dinoplagne® a été découvert en 2009 par Marie-Hélène Marcaud et Patrice Landry (membres de la SDNO*). Trois campagnes de fouilles ont permis d'identifier les traces d'un dinosaure sauropode datant de 150 millions d'années.

Il s'agit de la plus longue piste d'empreintes de sauropode découverte au monde.

Après ces campagnes, les élus de la CCPB ont décidé de valoriser les empreintes pour les préserver tout en les faisant découvrir au plus grand nombre.

Le site, d'une importance historique et scientifique indéniable, est idéalement situé à proximité de l'A40, proche du bassin d'Oyonnax, de Genève et de Lyon.



*SDNO : société des naturalistes d'Oyonnax

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme utilise la plateforme APIDAE qui permet de recueillir toutes les données touristiques du territoire.

En 2023, c'est environ :

60 hébergements 40 restaurants 50 activités
230 commerces & services 344 événements 50 associations

Cumul annuel moyen

1 500
fiches/an

Fréquentation

Accueil de l'Office de Tourisme

2 565 CONTACTS

95 %
PROVENANT DE FRANCE

5 %
PROVENANT DE L'ÉTRANGER


Provenance	%
Auvergne - Rhône-Alpes	76 %
Ile de France	15 %
Bourgogne - Franche Comté	4 %
Autres pays	5 %

Communication digitale

 51 964 visiteurs - 129 240 sessions

 5 644 vues

 3 331 abonnés - 1 271 054 vues sur les publications

 776 visiteurs sur la borne tactile - 2 424 pages consultées

 1 472 abonnés - 83 963 vues sur les stories
11 707 vues sur les publications

Promotion

+ de 12 000 diffusions papier et numérique
Organisation d'un **instameet**

Insertions publicitaires dans 3 magazines
Participation **au salon du randonneur à Lyon**

Événementiel / animation du territoire

La communauté de communes sponsorise divers événements en lien avec sa stratégie touristique ou lorsqu'ils génèrent des retombées économiques sur le territoire.

Parmi les événements les plus importants :

- Le Cri de la Goutte à Menthieres
- La Forestière sur le haut Bugey et le nord du Pays Bellegardien
- Le festival BD dans l'Ain
- Le Championnat de France de course d'orientation sur le plateau de Retord : 240 clubs inscrits soit 2 500 personnes.
- L'Ultra 01 avec 1 700 inscrits

Animation des réseaux

Institutionnel : consciente qu'il n'y a pas de frontières administratives pour le tourisme, notre équipe travaille régulièrement avec les territoires voisins et le département pour dessiner une offre cohérente qui soit complémentaire et non concurrente.

Socio-professionnels : 103 partenaires dont 31 prestataires touristiques, 40 hébergeurs et restaurateurs, 32 commerces, services, artisans, PME.

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Centre aquatique ValséO

L'année 2023 est une année marquée par la fin du contrat de délégation de service public (DSP) avec la société Vert Marine qui, suite à la mise en concurrence, n'a pas été reconduit.

Vert Marine a exploité de 2012 à 2023 (2 contrats) le centre aquatique ValséO.

C'est la société EQUALIA qui a été retenue et est donc le nouveau délégataire depuis le 17 octobre 2023.

Fréquentations des différents publics en 2023

 **103 883**
ENTRÉES EN 2023

SCOLAIRES
13 131
ENTRÉES

ASSOCIATIONS (4)
11 073
ENTRÉES

GRAND PUBLIC
79 679
ENTRÉES

Les Hippocampes
Le CNBV
Le club subaquatique
Le triathlon du Bassin Bellegardien

39 592 pour l'espace aquatique
17 949 pour les activités
22 138 pour l'espace forme et bien-être

 **356**
JOURS
D'OUVERTURE
AU PUBLIC

 **22**
SALARIÉS
Administratif
Technique
Éducateurs sportifs

Au niveau technique, aucun gros travail n'a été engagé cette année et sur la fin de contrat. Un arrêt technique entre le 15 et le 22 octobre a eu lieu lors de la prise de délégation du nouveau délégataire. EQUALIA a effectué un important renouvellement du matériel de fitness ainsi que l'aménagement des différents espaces bien-être et remise en forme.



CCPB

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

AU SERVICE DE LA POPULATION



CLIC

En 2023, le CLIC a poursuivi ses missions d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des usagers et des professionnels du réseau gérontologique :

- **850** demandes, concernant 650 personnes âgées, ont été traitées, donnant lieu à près de 1 900 entretiens individuels et/ou avec les professionnels autour d'une situation individuelle

Dans le cadre de sa mission France Services d'accompagnement aux dossiers retraite, le service a traité plus de 260 demandes.

- **265** demandes d'informations générales ont été émises par des professionnels.

9 modules d'actions de prévention (plus de 70 séances) ont été organisés par le CLIC sur le territoire pour 342 participants :

- 2 Marches Bleues à Confort et Valsérhône dans le cadre de la Semaine Bleue
- Ateliers numériques, équilibre, bilans visuels, bien-être et estime de soi, mobilité...
- 10 séances du bistrot ambulatoire pour les binômes aidants/aidés

Le travail partenarial reste pro-actif, avec :

- L'animation de 23 réunions sur l'année (groupes de travail interprofessionnels, commissions de suivi avec les élus de la CCPB, réunions de coordination sanitaire et médico-sociales qui ont permis le suivi de plus de 150 situations en 2023)
- La co-animation (avec le CMP et AinAppui) de l'antenne relais cellule de prévention des situations de détresse des personnes âgées du territoire (10 familles suivies dans ce dispositif, et formation aux professionnels)
- La tenue de l'assemblée plénière annuelle
- Le suivi des fiches actions du CLS AXE 3 Personnes âgées en perte d'autonomie
- Et toujours les nombreuses conventions de partenariat signées entre le CLIC et les acteurs gérontologiques locaux (32).



Assemblée plénière annuelle à l'EHPAD de Confort



Assemblée plénière annuelle à l'EHPAD de Confort

PÔLE SENIORS ET SANTÉ - CLIC



Bistrot ambulant



Bistrot ambulant



Bistrot ambulant



Réunions de coordination SMS



Semaine Bleue
Marche à Confort



Semaine Bleue
Marche à Valserhône

SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) qu'est-ce que c'est ?

C'est un outil de coordination des politiques publiques et des initiatives locales afin de mettre en commun les moyens au service des priorités de santé d'un territoire et ainsi de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



5 ANS

DURÉE DU CLS
(2022/2027)

Les grandes étapes

- 2021** Diagnostic Local de Santé (Observatoire Régional de Santé - ORS)
- 2022** Signature du Contrat Local de Santé
- 2023** Lancement des comités techniques et des groupes de travail pour mettre en œuvre les fiches actions

Les 4 axes du CLS

- AXE 1** Accès aux soins et à la prévention
- AXE 2** Santé mentale
- AXE 3** Personnes âgées en perte d'autonomie (en lien avec le travail du CLIC)
- AXE 4** Hygiène de vie et cadre de vie favorable à la santé

Au total, 49 fiches actions ont été élaborées, dont 24 correspondent ainsi à de nouvelles actions.

Bilan de la coordination du CLS 2023

- 4 comités techniques par axe - janvier 2023
- 1 comité de pilotage - mars 2023
- Plus de 30 réunions de travail - janvier à décembre 2023
- Mise en place d'une plateforme de travail partagé INTERSTIS - mai 2023
- Enquête auprès des partenaires - juillet à septembre 2023



Comité technique CLS
Axe 2

PÔLE SENIORS ET SANTÉ - CLIC

Pôle Santé

Un nouveau pôle de santé ouvrira ses portes en 2024. Il sera situé entre la rue Sainte Clémence et l'avenue Maréchal Leclerc à Valsershône.

Ce projet, indispensable et très attendu, s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé de l'intercommunalité. Partant du constat que les professionnels de santé partagent la volonté d'échanger autour de cas de patients, qu'ils souhaitent être remplacés plus facilement lorsque c'est nécessaire et que les charges augmentent et conduisent à des nécessités de mutualisation, la CCPB a mis à disposition un terrain et a fait appel à l'opérateur Office Santé pour développer le projet.

Les bâtiments de l'opération sont construits en structure bois pour répondre aux objectifs écologiques d'Office Santé et du territoire, en permettant d'abaisser le bilan carbone global de l'opération.



Le site comprend :

490 M²

PHARMACIE / LABORATOIRE
D'ANALYSES MÉDICALES

240 M²

CENTRE DE MÉDECINE
DU TRAVAIL

302 M²

MAISON DE SANTÉ

2 cabinets d'infirmiers
Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
Ostéopathe
Étiopathe
Orthopédiste - Orthésiste

768 M²

CENTRE DE SANTÉ  **KERSanté**
CENTRES DE SANTÉ

Composé d'une équipe pluridisciplinaire
Médecins généralistes
Médecins spécialistes
Sage-femmes
Dentistes



1 800 M²

SERVICES DE SANTÉ VARIÉS
ET COMPLÉMENTAIRES



4

BÂTIMENTS

EN OSSATURE BOIS



70

PLACES

DE PARKING

EN CHIFFRES

Investissement **Office Santé**

4,1 M € HT

Investissement **CCPB**

827 281 € HT

dont :

Subvention de l'État (DETR) **138 815 €**

Compensation Financière
Genevoise du département de l'Ain **445 000 €**

Fonds propres CCPB **243 466 €**

Vente du terrain nécessaire
à la construction d'Office Santé **77 385 €**

Les espaces extérieurs restent propriété de
l'intercommunalité.



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Composition du service



1
CHEF DE SERVICE PMI

1
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

2
CHEFS DE BRIGADE

3
AGENTS
& 3 postes vacants

Le Chef de service de la PMI est mis à disposition de la commune de Valserhône pour une quotité correspondant à 50 % de son temps de travail pour exercer les fonctions de directeur de la sécurité et de la tranquillité publique.

L'assistante de direction est également mise à disposition de Valserhône 50 % de son temps de travail. Au 1er juillet 2023, cette dernière a été mutée vers la CCPB .

Activité contraventionnelle



379

PROCÈS-VERBAUX
ÉLECTRONIQUES

En raison d'un effectif réduit, diminution des procès verbaux électroniques de 45 % entre 2022 et 2023



375

PROCÉDURES

Dont 11 procès-verbaux
interpellations



1 509

MAINS
COURANTES

Répartition sur le territoire :

- 64,5 % sur la centralité de Valserhône
- 17 % pour les communes du secteur sud
- 18,5 % pour les communes du secteur nord

Dates-clés

6 mars 2023

Signature de la nouvelle convention de coordination de la police municipale intercommunale et des forces de sécurité de l'État

Décembre 2023

Acquisition de nouveaux équipements de protection (renouvellement des caméras individuelles et réception d'un bouclier balistique)





Eau potable

Exploitation

250 KM
DE RÉSEAUX

44
RÉSERVOIRS

39
STATIONS DE TRAITEMENT

Réalisations 2023

- **64** fuites identifiées et réparées pour un volume économisé de 27 700 m³
- **27** réservoirs lavés
- **29** branchements neufs
- **1** seule non-conformité en bactériologie qui a entraîné l'arrêt de la consommation en eau potable pendant 7 jours à Confort avec distribution d'eau en bouteille

Le marché de prestation d'exploitation des unités de Châtillon et Billiat (55 km de réseaux et 6 réservoirs) a été renouvelé en 2023 et attribué à Veolia pour une durée de 5 ans (2023-2027) pour un montant de 174 000 € HT/an.

Travaux

Travaux de mise en place des périmètres de protection des captages des Bauches et puits de Chaix à Injoux-Génissiat

Le puits de Chaix est fonctionnel suite à la visite de contrôle de l'ARS (Agence Régionale de Santé). La DUP (Déclaration d'Utilité Publique) initiale demandait l'abandon de la source des Charmasses qui est en lien avec le puits.

Aujourd'hui, le souhait est de conserver cette source qui est une source gravitaire, utilisable la moitié de l'année.

Travaux de protection des captages des Bauches et du puits de Chaix à Injoux-Génissiat

Pose de buses pour étanchéifier le ruisseau, terrassement et pose de réseau pour 318 000 € HT, renouvellement des équipements électromécaniques pour 105 000 € HT.

Travaux de protection captage de Gratteloup à Valserhône

Dernière tranche des travaux des captages de Lancrans (Méraude et Brocard ont déjà été réalisés en 2018 et 2020), pour un montant de 245 000 € HT : génie civil du captage, réfection des tranchées drainantes et clôture du périmètre immédiat.

Projet de traitement pilote de Coz à Valserhône

Ce projet vise à assurer la distribution d'une eau de bonne qualité tout au long de l'année avec le traitement de la turbidité sur les 2 principales ressources Coz et Gallanchons. L'avant-projet a été réalisé en 2023 par le cabinet Merlin qui propose une seule unité de traitement pour les deux sources (et la source de l'Hermette à terme) pour un montant estimé à 3,2 M €.

Renouvellement du branchement AEP Dynacité à Valserhône

Montant de 35 000 € HT (27 à 35 avenue Saint Exupéry).



EAU ET ASSAINISSEMENT

Travaux d'entretien et de renouvellement



Réparation de la conduite d'adduction de la source de Coz à Valserhône

La source de Coz est reliée au réservoir de Beausoleil qui se situe en contre bas de la RD 1084 par une conduite qui passe par les gorges de la Valserine. La conduite date du début du siècle.

À la suite d'un glissement de terrain en décembre 2022, la canalisation d'adduction en béton DN 500 mm s'est cassée et a été réparée avec une conduite en inox calorifugée pour un montant de travaux de 183 000 € HT. Ces travaux ont été d'ampleur avec intervention d'un hélicoptère pour le transport des matériaux, terrassement à la pelle araignée et équipe de cordistes pour sécuriser la falaise avant les travaux.

Un diagnostic de la conduite a été réalisé sur tout son tracé (environ 4 km) par SAGE Ingénierie et montre un bon état général.

Réservoir du Nant à Injoux-Génissiat

Reprise complète en inox de toutes les conduites, des vannes et UV.

Réservoir de Bordaz à Champfromier

Renouvellement du réseau d'eaux pluviales qui collecte le trop plein du réservoir et automatisation de l'adduction via une vanne électromécanique pour 29 000 € HT.

Réservoir Frêche à Chanay (travaux en régie)

Modification de la chambre de vanne, travaux de maintenance pour améliorer les conditions d'exploitation et de lavage du réservoir.

Réservoir B à Giron

Modification de l'alimentation (6 400 €), remplacement de la conduite d'adduction et du robinet flotteur, séparation des deux cuves. Le volume de stockage a été réduit pour diminuer le temps de séjour de l'eau sans impacter le volume incendie. Il est désormais possible de nettoyer le réservoir sans couper l'alimentation et en conservant la DECI.

Réservoir de Beausoleil à Valserhône

Reprise des enrochements pour un montant de 17 000 € HT.

Traitement de l'eau de Lhopital

Reprise du traitement UV pour 17 000 € HT.



Études

Réhabilitation de l'usine d'ultrafiltration de Chanay

Mission de maîtrise d'œuvre pour la définition des travaux de réhabilitation/optimisation.

Aujourd'hui, le système est vétuste (20 ans) et la technologie obsolète ne peut plus être exploitée correctement.





Assainissement collectif

Exploitation

285 KM
DE RÉSEAUX ET
OUVRAGES ANNEXES
déversoirs d'orages et postes
de relevage

15
STATIONS
DE TRAITEMENT

Réalisation 2023

- 4 km de curage de réseau.
- 15 postes de refoulement et 2 pièges à cailloux curés (2 à 4 fois par an)
- 42 contrôles de branchements collectifs dont 16 non conformes en eaux usées et/ou eaux pluviales
- 22 branchements neufs réalisés

Travaux

Réhabilitation de la régulation du débit d'entrée et de la filière boue de la STEP de Châtillon

Ces travaux, d'un montant de 350 000 € HT, répondent en partie à la mise en conformité demandée par la Police de l'Eau. Ils ont permis de mieux réguler les débits en entrée de station, en évitant les déversements en temps sec et de permettre le dégrillage des effluents déversés en tête de station. La filière boue a été complètement réhabilitée avec la mise en œuvre d'une presse à vis.

Création d'un exutoire eaux pluviales au lieu-dit Picoly

Ces travaux visent à supprimer les désordres des riverains (remontée d'eaux usées sur la voie publique et dans les branchements privés) et à disposer d'un exutoire d'eaux pluviales pour limiter les déversements au milieu naturel, soulager la STEP de Châtillon et permettre dans le futur d'autres travaux de mise en séparatif.

Ces travaux, attribués en décembre 2023, comportent deux lots :

Lot 1 : microtunnelier : création d'un réseau d'eaux pluviales par l'intermédiaire d'un microtunnelier (sans terrassement en tranchée).

Lot 2 : terrassement et canalisations.

Chemisage du réseau d'assainissement à Valserhône

Rue Louis Armand, sur 60 ml en amont de la STEP, pour un montant de 18 000 € HT.

STEP de Billiat

Changement de la pouzzolane, en mai 2023, pour un montant de 4 950 € HT.



Convention urbanisme/assainissement avec les services de l'État

À la suite d'une demande des services de l'État, une convention a été établie pour assurer le développement du territoire en cohérence avec la conformité de l'assainissement.

L'engagement de la collectivité auprès des services de l'État a été formalisé par une « **convention pluriannuelle de suivi du programme de travaux de mise en conformité de l'assainissement et d'adaptation de l'urbanisation à ce programme** ».

L'engagement principal est celui de la réalisation du nouvel ouvrage de traitement des eaux usées de Bellegarde avec une mise en service en 2030.

Un premier travail a conduit à la suspension de plusieurs zones visées par des projets d'urbanisme dont les rejets s'effectuaient dans des ouvrages défectueux.

Le « protocole d'urbanisation du territoire en lien avec la conformité des systèmes d'assainissement », annexé à la convention signée en 09/2023, permet de construire de manière modérée. Certains projets sur la commune de Valserhône sont gelés tant que la nouvelle station d'épuration ne sera pas mise en service.

Parallèlement, la communauté de communes a réalisé des études de faisabilité portant sur :

- La réalisation et la programmation de la STEP de Bellegarde dont le coût est réévalué à 25 M € HT
- La mise en conformité de la STEP de Châtillon-en-Michaille
- Le raccordement éventuel d'injoux/Billiat sur la STEP de Bellegarde

Assainissement non collectif

750
INSTALLATIONS

73
CONTRÔLES RÉALISÉS EN 2023
état d'avancement des contrôles
du parc : 65 %



MAISON DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION (MEEF)

Présentation

La **MEEF** est un service qui accueille des partenaires dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'orientation, du développement économique et dans les domaines social et administratif.

Le Centre Associé et **le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)** sont des lieux ressources pour trouver toutes les informations liées à l'emploi, l'orientation et la formation, obtenir des conseils personnalisés, rencontrer des professionnels pour s'orienter.

Des postes informatiques sont à disposition du public.

La MEEF propose également un accompagnement dans les démarches administratives avec le dispositif **France Services**.

Les services

- Démarches administratives
- Recherche d'emploi, CV, lettre de motivation
- Orientation, formation
- Postes informatiques, imprimante, scanner pour les démarches administratives
- Documentation
- Permanences partenaires

France Services Valserhône

Les nouveaux partenariats pour des permanences

- **Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain (CAF)** : 1 conseillère en présentiel tous les 15 jours pour répondre à toutes les demandes des allocataires - sur rendez-vous
- **Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC01)** : 1 chargé de mission, en présentiel, 1 fois par mois, en fonction des rendez-vous
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain** : 1 chargée de mission, en présentiel tous les 15 jours pour répondre aux demandes de chefs d'entreprise ou futurs chefs d'entreprise

Les nouvelles animations :

- Faciliter l'accessibilité à France Connect
- Atelier numérique à destination des TPE/PME
- Informations collectives pour les porteurs de projet (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)

Partenaires nationaux

France Services répond aux démarches des **11** partenaires : MSA, France Travail, ANTS, Ministère de la Justice, CAF, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, la DGFIP, La Poste, France Rénov', point justice.

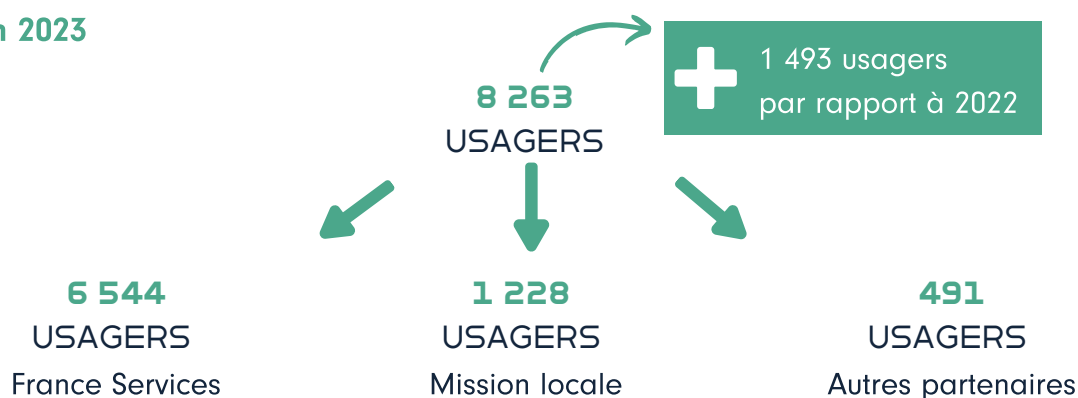


MAISON DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION (MEEF)

Partenaires locaux

- **Le Centre Communal d'Action Sociale** propose l'accompagnement social des publics précaires comme les personnes isolées, les couples sans enfants à charge, les personnes âgées, etc.
- **La Maison Des Citoyens** propose des animations pour les enfants et la famille, des cours de français langue étrangère.
- **Le Centre d'Information et D'orientation** informe sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions.
- **L'Association Française Laïque du Bassin Bellegardien** propose une aide administrative et matérielle comme la collecte et la distribution de biens de première nécessité et la complétude de dossiers.
- **L'Agence Locale de l'Energie et du Climat** est un service qui sensibilise, conseille et accompagne à la transition énergétique.
- **Le Secours populaire et la Croix-Rouge** sont des partenaires pour la collecte et la distribution de bien de première nécessité.
- **Les structures d'insertion par l'activité économique** sont Vet'Cœur, La Recyclerie, Aire Services, Les Défricheurs.
- **Le Centre Départemental de la Solidarité**
- **La Mission Locale** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans révolus.
- **L'Union Départementale des Associations Familiales** est un service en charge de tutelle, curatelle, accompagnement à l'économie sociale et familiale.
- **La Cimade** accompagne les sans-papiers et les étrangers.

Fréquentation 2023



Démarches les plus demandées

571 DEMANDES
Démarches
France Services

452 DEMANDES
CAF

262 DEMANDES
DGFIP

214 DEMANDES
Pour la retraite

298 DEMANDES
ANTS

MAISON DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION (MEEF)

Zoom sur les ateliers numériques

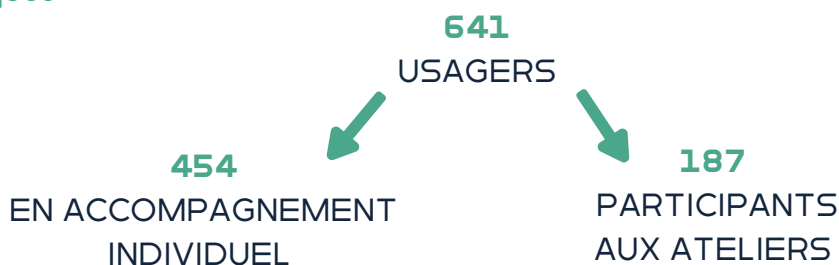
Les ateliers numériques portent sur les thématiques suivantes :

- Découverte, initiation à l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette, d'un PC et des périphériques
- Se connecter au wifi, imprimante, scan...
- Rédaction et organisation de sa boîte mail
- Navigation internet, trouver des réponses pertinentes à mes questions
- Protection des données et vérification des sources
- Gestion des documents sur l'explorateur de fichiers
- Rédiger un courrier



Fréquentation des ateliers numériques

Suite au départ de la conseillère numérique en cours d'année et au besoin de formation de sa remplaçante, les animations et permanences dans les communes de la CCPB ont dû être suspendues.



Comité de pilotage du centre associé cité des métiers et du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Animations

- Journées Portes ouvertes : 9 animations proposées par 9 partenaires
- Les Matinales SPRO - 3 octobre 2023 : Matinales proposées pour faire connaître les acteurs de l'orientation dans chaque département



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Pour rappel l'aire d'accueil des gens du voyage, située rue des Frères Lumière à Valserhône, propose 44 emplacements.

Bilan 2023

195 personnes entrées sur l'aire réparties en 64 familles (dont 45 enfants à charge)

187 personnes sorties de l'aire issues de 61 familles

Taux d'occupation moyen : **4 246** nuitées soit **31,72 %**

Durée de séjour

- Moins de 15 jours pour 25 ménages
- Entre 15 jours et 6 mois pour 36 ménages



1589,55 €
IMPAYÉS
PROVENANT
DE 4 FAMILLES



376,15 M³
EAU
CONSOMMÉE



37 381 KWH
ÉLECTRICITÉ
CONSOMMÉE



8 492 €
RECETTES
DROIT DE PLACE



1 613,53 €
RECETTES EAU



5 980,96 €
RECETTES ÉLECTRICITÉ

FOURRIÈRE ANIMALE

La Communauté de communes du Pays Bellegardien a un contrat avec un prestataire pour le trappage des chiens errants, sur saisine de la police municipale intercommunale. Il s'agit de la société « Pension au poil » située à Collonges.

La CCPB a conclu une convention avec Haut-Bugey agglomération en 2020 pour utiliser 2 places de leur fourrière animale pour les chiens errants de son territoire.

15
CHIENS ERRANTS
TRAPPÉS ET MENÉS EN
FOURRIÈRE EN 2023



CCPB

**UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE
UN BUDGET MAÎTRISÉ**



Chiffres 2023

- **74,58 ha** de forêts aidés sur la CCPB grâce au fonds local de replantation
- Cotisation GEMAPI : **85 170 €**
- **10 %** : évolution du stockage carbone des sols agricoles sur la CCPB depuis 2016



Suivi des projets 2023

Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Le PCAET définit des objectifs stratégiques et opérationnels à l'échelle de la CCPB pour atténuer et s'adapter au réchauffement climatique, en maîtrisant la consommation d'énergie, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique.

Approuvé en 2020, il contient un plan de 37 actions et est valable jusqu'en 2026.

Un bilan à mi-parcours a été réalisé en 2023. 19 % des actions étaient terminées, 59 % sont en cours, 14 % n'étaient pas débutées et 8 % étaient abandonnées. En particulier, l'année 2023 a vu le lancement du dispositif d'écologie industrielle et territoriale (EIT) « Entrez dans la boucle ! » à destination des entreprises du territoire et les travaux préparatoires à l'émergence d'une matériauthèque.

Les principaux axes de travail futurs se concentrent sur l'accélération du développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique du patrimoine public, la mobilité alternative et la sensibilisation.

Labellisation TETE CAE

La CCPB s'est engagée en faveur du climat, de l'air et de l'énergie dès 2020 à travers son PCAET.

Grâce à cet engagement et aux actions menées, elle a obtenu la première étoile du label Climat-air-énergie de l'ADEME en janvier 2023.

Ceci fait suite à l'obtention en décembre 2022 de la première étoile du label Économie circulaire.

La CCPB démontre ainsi son engagement politique et technique dans ces thématiques, confirmé par le travail déjà réalisé via la mise en place de plusieurs actions du PCAET.

Lutte contre le frelon asiatique

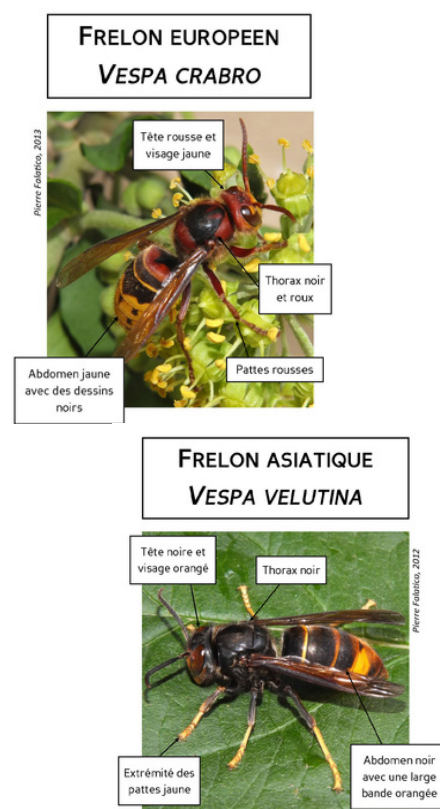
Arrivé accidentellement en France en 2004 avant un déploiement national, le frelon asiatique est considéré comme une espèce exotique envahissante et pose de nombreuses problématiques environnementales, apicoles et agricoles, économiques et de santé.

1 528 nids ont été découverts dans l'Ain en 2023 (soit une augmentation de 170 % par rapport à 2022) dont 14 sur le territoire de la CCPB.

Cette dernière cofinance la destruction de nids par le Groupement de défense sanitaire de l'Ain à hauteur de 1 200 € en 2023 (et 2 036 € dès 2024).

Face à son invasion croissante, les partenaires départementaux ont décidé de mettre en place une stratégie préventive qui consiste à piéger les fondatrices de frelons asiatiques à partir de 2024.

Un guide d'identification (<https://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>) permet à toutes et tous d'identifier le frelon asiatique (en photo ci-contre). Si vous le repérez, signalez-le sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement>



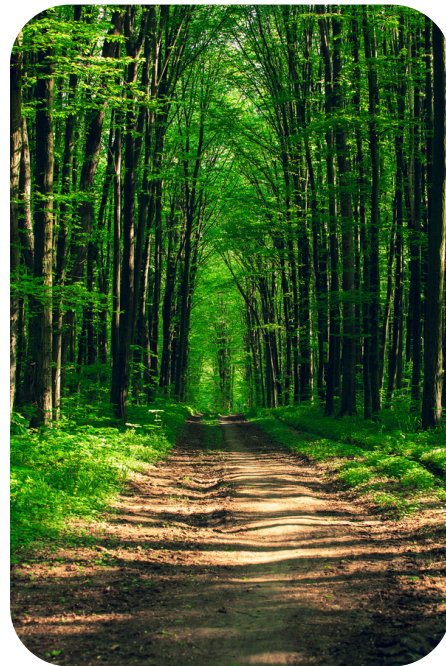
ENVIRONNEMENT

Charte forestière

La charte forestière des Montagnes de l'Ain est une convention ayant pour objectif de soutenir la filière bois, la préservation et la valorisation de nos forêts à travers un partenariat entre intercommunalités (CCPB, CCBS, HBA et PGA).

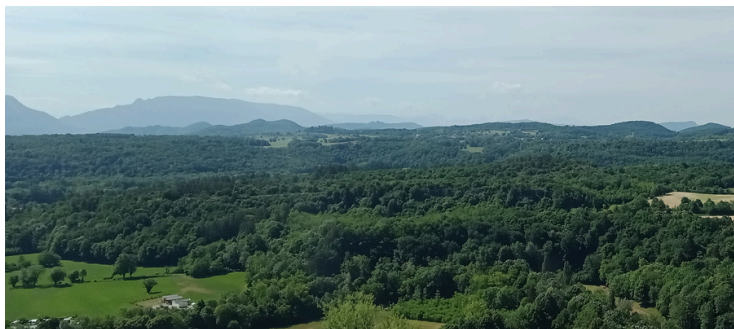
Cette charte est définie autour de 4 axes : gestion et mobilisation des forêts dans un contexte de changement climatique, valorisation des produits bois et des compétences du territoire, forêts en tant que lieu d'accueil et de vie, et cohésion et développement du territoire par l'animation.

Des actions contre le morcellement forestier, de suivi de la forêt, de prévention des risques d'incendie, de restauration des zones forestières sensibles, de conciliation des usages, de sensibilisation sont notamment menées. La CCPB dont plus de 75 % de sa surface est occupée par de la forêt, s'est réengagée jusqu'en 2026 dans cette charte et a participé à hauteur de 3 097,64 € en 2023.



Fonds local de replantation

Depuis 2009, les acteurs de la filière bois se réunissent pour agir en faveur de la forêt du massif du Bugey, affectée par des dépérissements conséquents liés notamment au parasitisme et au réchauffement climatique. La santé de la végétation sur la CCPB au début d'été a par exemple baissé d'environ 7 % entre 2016 et 2023. Le dispositif « Construire une ressource forestière pour l'avenir » (aussi appelé « fonds local de replantation ») consiste en l'apport d'aides financières aux propriétaires privés et publics pour le reboisement, l'entretien et l'amélioration des peuplements forestiers. Le département de l'Ain, les intercommunalités (CCPB, CCBS et HBA) ainsi que le Groupement des exploitants forestiers et scieurs de l'Ain cofinancent ce fonds. La CCPB, qui s'est réengagée jusqu'en 2027, y participe à hauteur de 15 000 € par an (11 000 € avant 2023) pour un montant d'aides pour les propriétaires du territoire de 37 626 € en 2023 (pour 74,58 ha).



Vue du Bugey depuis la cascade de Cerveyrieu

Programme agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

Le territoire de la communauté de communes est composé à près de 3 % de zones agricoles et 14 % de prairies. Afin de soutenir ces espaces, la CCPB participe avec d'autres intercommunalités à des programmes agro-environnementaux et climatiques (PAEC), qui visent à encourager les changements de pratiques agricoles nécessaires pour répondre aux enjeux agro-environnementaux via l'attribution de subventions aux agriculteurs.

Deux PAEC coexistent sur le territoire de la CCPB (voir carte ci-contre) : le PAEC du Bugey (2023-2029) et le PAEC des crêts du Haut-Jura (2023-2028). La CCPB participe en 2023 à hauteur de 4 310,83 € et 3 934 €, respectivement à ces deux PAEC.



Communes de la CCPB par PAEC et PPT :
PAEC et PPT du Bugey en jaune, PAEC et
PPT des Crêts du Haut-Jura en bleu

ENVIRONNEMENT

Plans pastoraux territoriaux (PPT)

Un plan pastoral territorial (PPT) est un dispositif régional visant à accompagner le développement du pastoralisme et préserver les espaces pastoraux à travers des financements aux structures pastorales.

Deux PPT sont en vigueur sur le territoire de la CCPB pour le Bugey et le Revermont (2023-2027) et les crêts du Haut-Jura (2023-2027), auxquels la CCPB participe financièrement (2 569 € par an).



Audit énergétique de la pépinière d'entreprises

Dans le cadre de son plan climat-air-énergie territorial (PCAET), la CCPB vise une diminution importante des consommations énergétiques de son territoire.

Cela concerne notamment ses propres bâtiments. C'est pourquoi un audit énergétique a été réalisé sur la pépinière d'entreprises afin de comprendre le fonctionnement thermique du bâtiment et d'élaborer des propositions d'amélioration.

Les simulations réalisées ont mis en évidence la possibilité de réduire la consommation énergétique du bâtiment de 55 % en combinant la mise en place d'une pompe à chaleur réversible, la rénovation de l'éclairage et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Ateliers fresque du climat



Dans le cadre de sa politique de sensibilisation aux enjeux environnementaux, le pôle métropolitain du Genevois français et la CCPB ont organisé des ateliers dans le cadre de la fresque du climat.

L'objectif principal de cet atelier est de relier les causes aux conséquences du réchauffement climatique afin de mieux appréhender ce phénomène. L'atelier se termine sur un zoom de l'ampleur du réchauffement climatique sur la CCPB et des propositions d'actions pour enrayer ce phénomène.

Trois sessions à destination de l'ensemble des élu(e)s du territoire ont été organisées début 2023 à la CCPB. Elles ont permis de sensibiliser 34 élu(e)s.

Au vu de l'intérêt de ces ateliers, il a été décidé de les étendre aux agents municipaux et intercommunaux en 2024.

ENVIRONNEMENT

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence consistant en des actions sur l'aménagement des masses d'eau telles que leur reméandrage, leur entretien, la défense contre les inondations et la protection et la restauration des sites et des écosystèmes. La communauté de communes a délégué cette compétence au parc naturel régional du Haut-Jura d'une part et au syndicat du Haut-Rhône d'autre part pour leurs bassins versants respectifs.

Afin qu'ils mènent leurs missions à bien, la CCPB leur a versé une cotisation de 85 170 € en 2023.

Premières rivières labellisées « rivières sauvages » de France, la Valserine, la Dorche et la Vézeronce font l'objet d'un plan d'actions visant à pérenniser la haute qualité de ces cours d'eau.

En plus de diverses études géologiques, hydrologiques et génétiques menées ou en cours, des travaux ont eu lieu à l'instar de la restauration de la continuité piscicole au niveau du seuil du Tacon et d'autres en dehors du territoire de la CCPB mais qui impactent la Valserine (comme la restauration de la zone humide du Niaizet à Lélex et de la Fronde à Charix).

Des actions de sensibilisation ont également lieu comme la lettre d'information de la Valserine, la sensibilisation dans les écoles et l'organisation d'ateliers participatifs dans le cadre du projet « Eau et participation citoyenne ».



©PNRHJ

Budget 2023

LIBELLÉ	BUDGET
Fonds local de replantation du Bugey	14 301,00 €
Charte forestière des Montagnes de l'Ain	3 097,64 €
PAEC du Bugey	4 310,83 €
PAEC des crêts du Haut-Jura	3 934,00 €
Plan pastoral territorial du Bugey et Revermont	2 569,00 €
Cotisation annuelle société d'économie montagnarde de l'Ain (SEMA)	1 143,00 €
Cotisation parc naturel régional du Haut-Jura	194,00 €
Compétence GEMAPI Parc naturel régional du Haut-Jura	71 215,00 €
Compétence GEMAPI Syndicat du Haut-Rhône	13 955,00 €
Subvention GDS lutte contre le frelon asiatique	1 200,00 €
TOTAL	115 919,47 €

DÉCHETS MÉNAGERS

Tonnages

% par rapport à 2022

4 425,24 T
ORDURES
MÉNAGÈRES **-5,92 %**

1 138,12 T
COLLECTE
SÉLECTIVE **+2,88 %**

652,27 T
VERRE **-12,27 %**

349,60 T
CARTONS
BRUNS **-1,11 %**

250,1 T
DÉCHETS
D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES **-3,2 %**

606,48 T
DÉCHETS
D'ÉLÉMENTS
D'AMEUBLEMENT **-6,56 %**

72,67 T
PNEUS **+7,68 %**

62,41 KG/HAB.
DÉCHETS VERTS **+10,71 %/HAB.**

Accueil du service déchets ménagers

Depuis le mois d'août 2023, l'accueil du service déchets ménagers est situé au bâtiment de la pépinière d'entreprises : 667 Rue Santos Dumont, Châtillon-en-Michaille 01200 VALSERHÔNE

Numéro vert : 0 800 006 935

Collecte des déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères (OM) et collecte sélective (CS) des emballages et papiers est réalisée par la société Écodéchets.

Elle s'effectue en porte-à-porte, en point de regroupement (par rue, quartier, lotissement), ou en poste fixe (abri fixe).

Les OM collectées sont traitées dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SIVALOR, située sur la commune de Valsershône.

Les déchets issus de la collecte sélective sont vidés au quai de transfert d'Arlod avant d'être acheminés en centre de tri.



L'année 2023 a été marquée par le passage à l'extension des consignes de tri : depuis le 1er janvier 2023 tous les emballages et papiers peuvent être triés dans les bacs jaunes de collecte sélective. **Désormais le tri se simplifie.**

Déchetteries

Le territoire du Pays Bellegardien compte 3 déchetteries, accessibles aux habitants du territoire, à condition d'être muni d'une carte d'accès. Pour en bénéficier, les usagers sont invités à se rendre à l'accueil du service déchets ménagers en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

La déchetterie « Recycl'Inn » peut également accueillir des professionnels, à condition de présenter une carte d'accès dédiée aux professionnels.

Les deux déchetteries situées au nord et au sud du territoire sont gérées en régie :

- Champfromier : 252 Chemin des Géorenes, 01410 CHAMPFROMIER
- Injoux-Génissiat : D72A, Le Poteau, 01200 INJOUX-GÉNISSAT

La troisième, située plus au centre du territoire, est exploitée par le prestataire Veolia :

- « Recycl'Inn » : 1792 Route de la Plaine, 01200 VALSERHÔNE

Au cours de l'année 2023, plus de **44 300** passages d'usagers particuliers ont été enregistrés sur l'ensemble des 3 sites confondus. En lien avec une augmentation de la fréquentation de la déchetterie Recycl'Inn par rapport aux deux autres sites, les horaires d'ouverture des déchetteries de Champfromier et d'Injoux-Génissiat ont été modifiés au 1er novembre 2023.

Compostage



37

COMPOSTEURS
INDIVIDUELS
DISTRIBUÉS

(Participation de 20 € demandée)



10

NOUVEAUX SITES
DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
INSTALLÉS

Pour les logements collectifs, avec l'appui technique du SIVALOR, la CCPB propose des projets d'implantation de sites de compostage partagé en pied d'immeuble, en fournissant des composteurs de format plus conséquent.

Ces sites sont gérés sur la base du volontariat par les habitants eux-mêmes, avec un accompagnement du SIVALOR au cours des premiers mois.



Renouvellement de marché

Au 1er novembre 2023 le marché de stockage enlèvement recyclage et traitement des déchets, recueillis dans les déchetteries de Champfromier et Injoux-Génissiat, a été renouvelé pour une durée de 4 ans.

Les prestataires retenus sont Excoffier pour les déchets encombrants ménagers (DEM) et Triadis pour les déchets ménagers spéciaux (DMS).

Attribution de subventions

THÈME	ASSOCIATION	CA 2023
CENTRE AQUATIQUE	CNBV - CERCLE NAGEURS BELLEGARDE	36 252,00 €
	CLUB SUBAQUATIQUE DE BELLEGARDE	2 968,00 €
	LES HIPPOCAMPES	1 000,00 €
	TRIATHLON BELLEGARDIEN	2 438,00 €
Sous total CENTRE AQUATIQUE		42 658,00 €
SENIORS ET SANTÉ	RÉSEAU MNEMOSIS	33 000,00 €
	CROIX ROUGE MAISON DE RETRAITE	935,00 €
	SAINT VINCENT EHPAD	1 010,00 €
	SCEUR ROSALIE EHPAD	1 025,00 €
	LES CARLINES MARPA	725,00 €
Sous total SENIORS ET SANTÉ		36 695,00 €
ÉCONOMIE	INITIATIVE BELLEGARDE PAYS DE GEX (IBPG)	54 186,00 €
Sous total ÉCONOMIE		54 186,00 €
LOISIRS ET TOURISME	EV B BASKET	3 000,00 €
	EV B GYMNASTIQUE	3 000,00 €
	LA FORESTIÈRE	2 500,00 €
	OOCUP	2 000,00 €
	UTMJ	600,00 €
	LES DÉFRICHEURS	85 000,00 €
	ULTRA 01	6 000,00 €
Sous total LOISIRS ET TOURISME		102 100,00 €
COMMUNICATION	LE CRI DE LA GOUTTE	2 000,00 €
	ARTS ET BD	3 000,00 €
	LA RENAISSANCE	2 500,00 €
	SORGIA FM	1 855,00 €
Sous total COMMUNICATION		9 355,00 €
SERVICE GÉNÉRAL	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	400,00 €
Sous total SERVICE GÉNÉRAL		400,00 €
HABITAT LOGEMENT	FSL CODAL	6 800,00 €
	ADIL DE L AIN	2 200,00 €
Sous total HABITAT LOGEMENT		9 000,00 €
AGRICULTURE	GDS	1 200,00 €
Sous total AGRICULTURE		1 200,00 €
DÉCHETS MÉNAGERS	ALFA 3A AGCR (recyclerie)	72 000,00 €
Sous total DÉCHETS MÉNAGERS		72 000,00 €
TOTAUX	SOUS TOTAL budget général	255 594,00 €
	SOUS TOTAL budget déchets ménagers	72 000,00 €
	TOTAL tous budgets	327 594,00 €

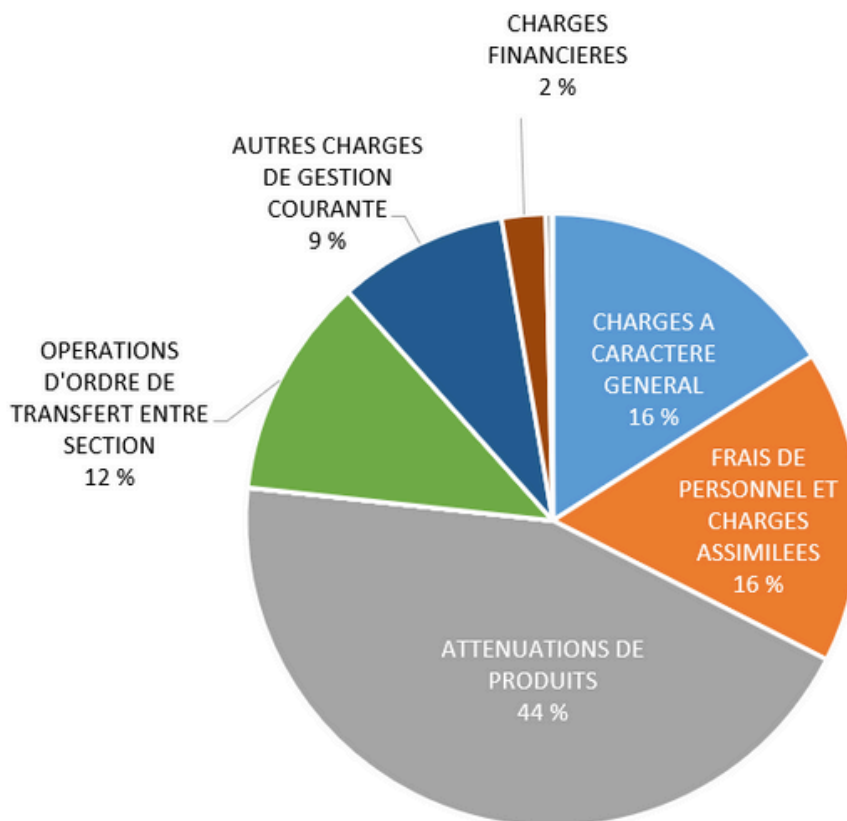
Contribution Financière Genevoise (CFG)

CONTRIBUTION FINANCIÈRE GENEVOISE 53E VERSEMENT	MONTANTS ATTRIBUÉS
Pôle métropolitain	191 760,00 €
Centre aquatique*	400 000,00 €
Animation touristique	450 000,00 €
Travaux Dinoplagne travaux complémentaires 2023	160 000,00 €
Office du tourisme (restructuration extension)	130 000,00 €
STEP Valserhône	200 000,00 €
Pôle santé VRD	225 000,00 €
Equipement sportif rayonnement intercommunal	443 778,70 €
Mnémosis	33 000,00 €
TOTAL	2 233 538,70 €
Contribution annuelle (fonctionnement)	100 000,00 €
Contribution du département à un programme d'investissement pluriannuel	939 575,30 €
TOTAL GÉNÉRAL	3 273 114,00 €

SITUATION DU BUDGET PRINCIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

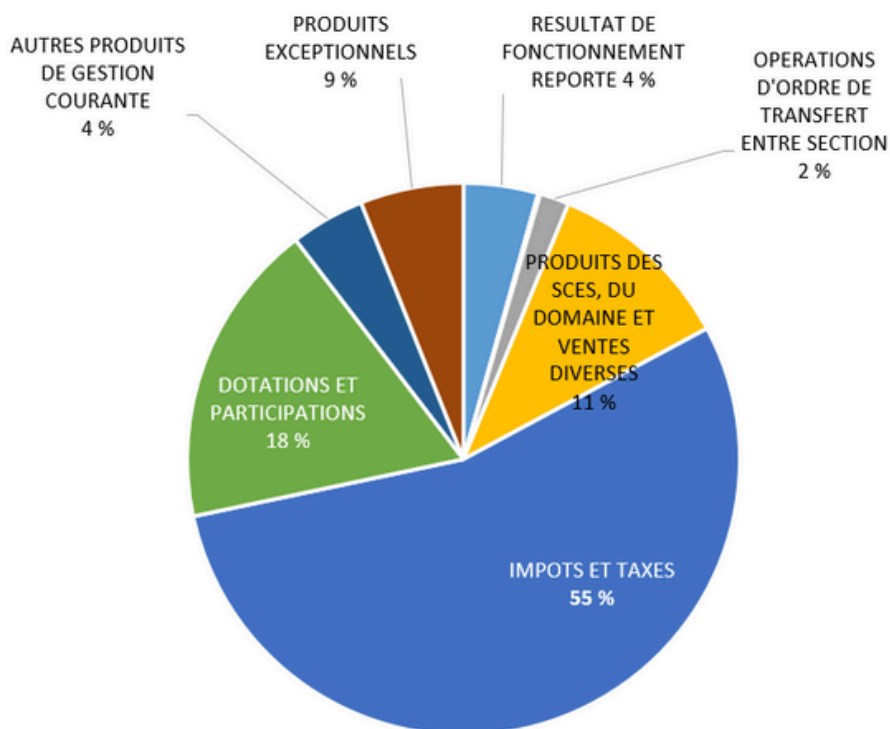
Fonctionnement - dépenses

13 148 450,26 €



Fonctionnement - recettes

15 050 436,68 €



Excédent de clôture

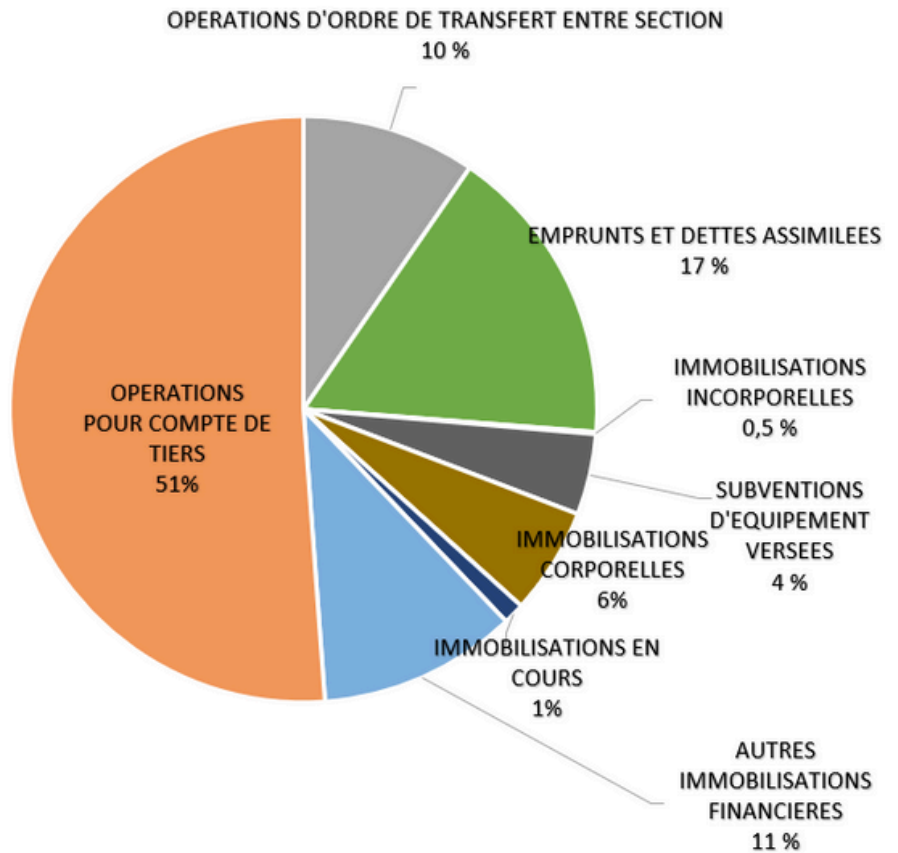
Section de fonctionnement

1 901 986,42 €

SITUATION DU BUDGET PRINCIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

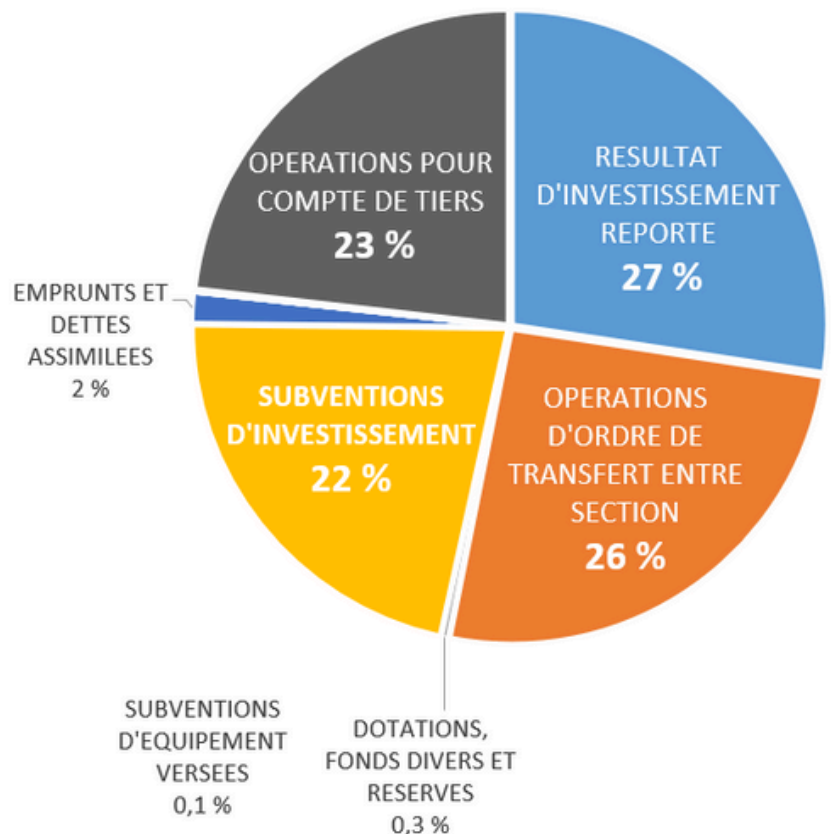
Investissement - dépenses

2 703 470,43 €



Investissement - recettes

5 968 964,29 €

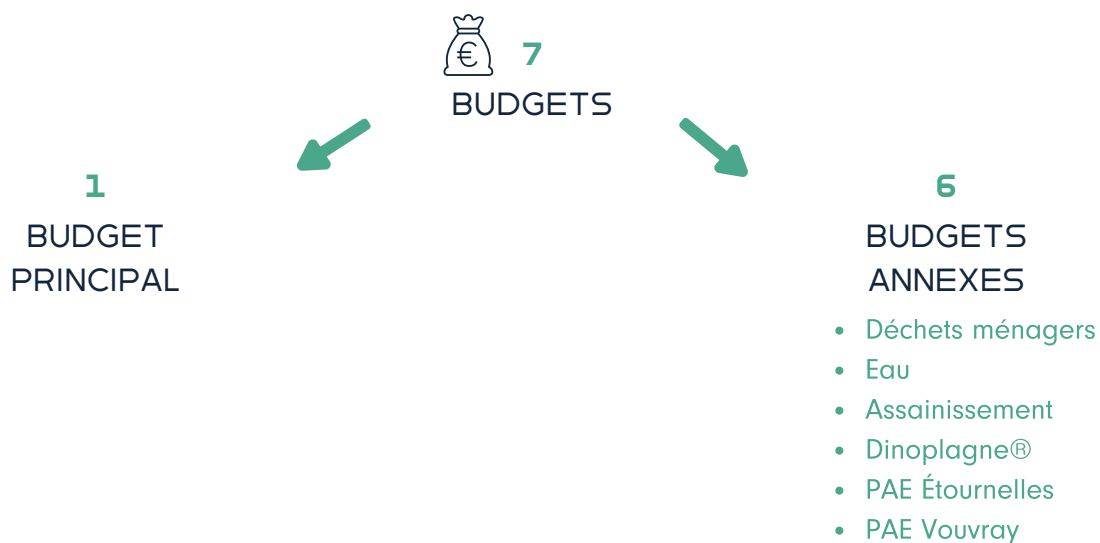


Excédent de clôture Section investissement

3 265 493,86 €

Fiscalité

	TAUX 2022	TAUX 2023	PRODUITS 2023
Taxe Foncière Propriétés bâties (TFPB)	2,46 %	2,46 %	830 523,75 €
Taxe Foncière Propriétés Non bâties (TFPNB)	5,53 %	5,53 %	21 653,60 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	25,30 %	26,35 %	3 941 975,02 €
Taxe d'Habitation (TH résidence secondaire)		2,71 %	72 225,59 €
Fiscalité économique			3 149 782,00 €
Compensation			653 061,00 €
TOTAL			8 669 220,96 €
Attributions de compensation reversées aux communes (fonctionnement)			5 564 610,00 €





©Marie Jacques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

35 rue de la Poste
Châtillon-en-Michaille
01200 Valsenhône
Tél : 04 50 48 19 78

info@terrevalserhone.fr
www.terrevalserhone.fr